

WICRI  
*Women*  
committee

دائره شجوي مهدي  
د دلوت قومي پلازيه

2018 Rapport  
Annuel

# TABLE DES MATIÈRES

- 1 Avant-propos
- 2 Les femmes, la force motrice des protestations
- 6 Les femmes payent le prix de la liberté
- 11 Les femmes des minorités ethniques et religieuses
- 14 Les femmes opprimées sous le voile obligatoire
- 18 Le fossé entre les sexes et la discrimination
- 22 Les femmes en tête des analphabètes Discriminations dans l'éducation
- 24 A l'assaut d'une montagne d'obstacles, le sport féminin en Iran
- 28 Les restrictions dans le domaine de la musique
- 29 Les violences d'Etat faites aux femmes
- 32 Enseignantes et infirmières sous la plus grande pression
- 36 L'augmentation des mariages précoces affecte la société
- 38 La pauvreté et la drogue font plus de victimes chez les femmes
- 42 Le séisme a augmenté le nombre de femmes isolées



18 Rapport  
2018 Annuel

## AVANT-PROPOS

Les femmes sont bien la force du changement. C'est ce qu'on a pu observer en Iran tout au long de l'année écoulée et, bien sûr, de manière plus visible lors du soulèvement de décembre et de janvier. Bien que la situation en Iran soit extrêmement répressive pour les femmes et qu'elles aient été les premières victimes de la répression des 39 dernières années, elles ne se sont pas soumises contrairement aux attentes du régime. La discrimination et la ségrégation sexuelles ainsi que les diverses restrictions ont rendu les Iraniennes non seulement rebelles, mais aussi très résistantes.

Regardez l'éducation des femmes en Iran. L'âge légal du mariage et le mariage forcé des filles, la discrimination dans l'éducation, les préjugés traditionnels contre l'éducation des filles dans les villages, la pauvreté et de nombreux autres facteurs font des filles leurs premières victimes, menant des dizaines de milliers d'entre elles à abandonner l'école à un jeune âge. Au niveau de l'université, les jeunes femmes n'ont pas le droit d'étudier dans 77 matières et de nombreuses universités ont fixé des quotas d'admission de filles. Certaines universités pratiquent la ségrégation sexuelle et n'enseignent certaines matières qu'aux hommes. Malgré tous ces obstacles, les femmes représentent plus de 50 % des admissions à l'université depuis une quinzaine d'années. Regardez le sport féminin. Les femmes ne bénéficient d'aucun soutien public ou privé. Celles qui souhaitent participer à des compétitions internationales doivent payer leurs propres frais de voyage, d'entraînement et d'équipement. Mais les Iraniennes sont tellement motivées qu'elles continuent à pratiquer le sport et à gagner des médailles. Le guide suprême des mollahs leur a interdit le vélo en public, mais elles achètent leurs vélos et participent aux jeux asiatiques. Elles n'ont pas de terrain de sport décent. Aucun spectateur, photographe ou reporter n'est autorisé dans leurs matches, mais les Iraniennes comptent parmi les meilleures joueuses de football en Asie. Il leur est interdit d'entrer dans les stades. Néanmoins, les jeunes Iraniennes défient les mollahs et se déguisent en homme pour aller dans les stades voir leurs équipes préférées.

Quant au voile obligatoire, elles ont frustré le régime au point que les responsables disent ne pas avoir imposé le voile aux Iraniennes. Depuis au moins une décennie, elles défient les patrouilles du vice et bafouent le code vestimentaire, laissant progressivement tomber le voile derrière le volant et en public, acceptant de payer le prix de faire entendre leur opinion.

La situation des femmes est si sensible que le président des mollahs, Hassan Rohani, n'a pas osé en inclure une seule dans son cabinet. Bien que tous les observateurs croient que la présence d'encore plus de femmes ne pourrait pas résoudre les problèmes des femmes dans la société iranienne, la dictature religieuse est si vulnérable qu'elle ne peut pas se permettre un seul geste, même de pure simulation, dans ce domaine. Et enfin, malgré une participation inexistante à la direction politique et à la prise de décision, les femmes étaient présentes partout pendant le soulèvement de janvier et dans des centaines de manifestations l'année dernière, pour décider de leur propre destin. Des prisonnières politiques ont osé envoyer des messages aux manifestants depuis leur cellule, les encourageant et les incitant à prendre des risques pour payer le prix de la liberté. Comme l'a fait remarquer une journaliste, « les vraies combattantes de la liberté » se trouvent dans les rues d'Iran (1).

Bien sûr, il ne s'agit pas d'un phénomène spontané. Les Iraniennes ont toujours eu des modèles à suivre. Les femmes musulmanes des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI) ont défié les mollahs face à face, défendu la liberté de choix des femmes dès le début et dénoncé la fausse adhésion des mollahs à l'islam. Elles ont payé le prix de préserver leurs principes avec le plus grand dévouement, face à un régime cruel et intégriste. Et à travers des années de souffrance et de sacrifice, elles se sont élevées à la tête de l'opposition et qualifiées pour diriger le mouvement pendant les moments les plus difficiles et les plus tortueux de son histoire. La dirigeante de l'opposition Maryam Rajavi a annoncé son plan sur la liberté des femmes en 1995, s'engageant à reconnaître l'égalité des droits des femmes dans tous les domaines politique, judiciaire, juridique, social, religieux, culturel, économique et éducatif. Elle a également lancé une vaste campagne internationale, exhortant les gouvernements démocratiques à contraindre le régime des mollahs à libérer l'ensemble des manifestants arrêtés pendant le soulèvement, en particulier les femmes, qui subissent des tortures et risquent la peine de mort. En même temps, elle leur a demandé de contribuer à garantir la liberté d'expression et de réunion en Iran ainsi que la fin de la répression des femmes et du voile obligatoire. La commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne exhorte tous les défenseurs des droits des femmes et de la liberté à soutenir la lutte courageuse des Iraniennes et ses campagnes, notamment en faveur de la libération des prisonnières politiques en Iran.

1 <https://www.gatestoneinstitute.org/11655/womenfreedom-iran>  
2 Maryam Rajavi sur les droits des femmes dans l'Iran de demain – [women.ncr-iran.org/ten-point-plan-for-women](http://women.ncr-iran.org/ten-point-plan-for-women)



Copyright© 2018 de la commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI)

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout système de stockage et de récupération de l'information, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

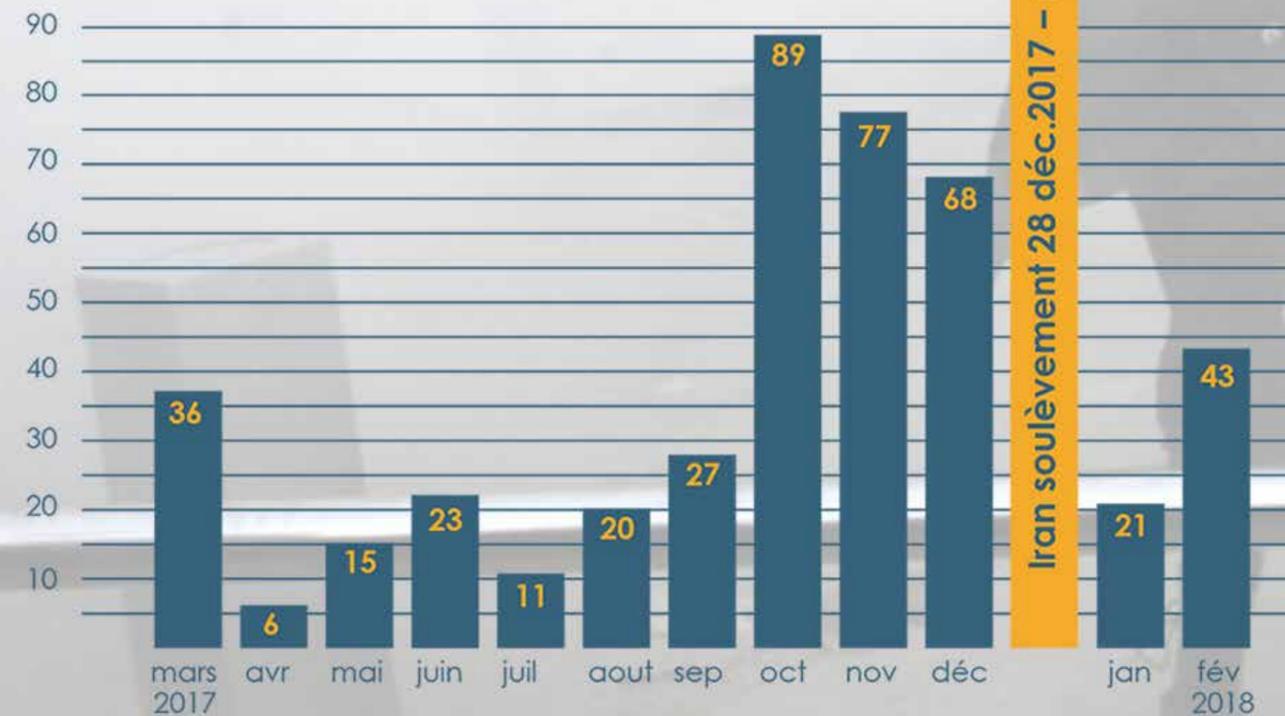
Une publication de la commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne.

 [women.ncr-iran.org/fr](http://women.ncr-iran.org/fr)  
 @CNRIFemmes  
 CNRI Femmes

# LES FEMMES, LA FORCE MOTRICE DES PROTESTATIONS



« L'année des femmes » - mars 2017/février 2018 - a débuté avec la participation active des enseignantes à des manifestations dans plus d'une vingtaine de villes d'Iran le 9 mars 2017. En avril, les femmes ont commencé à protester contre les établissements financiers frauduleux qui ont spoliés investisseurs et épargnants. Un large éventail de femmes, y compris des prisonnières politiques et des mères militantes, se sont prononcées contre le simulacre d'élection présidentielle en mai et n'ont pas voté pour les assassins de milliers de jeunes Iraniens. Du 26 au 30 mai, les femmes ont porté des linceuls à Machad, bloqué les routes à Ahwaz, organisé des manifestations et des sit-in à Aligoudarz, Boroujerd, Delfan, Doroud, Nourabad, Azna et Khorramabad dans la province occidentale du Lorestan pour protester contre l'escroquerie des établissements financiers soutenus par l'Etat. Il y a également eu à Téhéran et à Yassouj des protestations de médecins et d'étudiantes en médecine, d'infirmières et de personnel hospitalier, d'enseignantes et d'éducatrices, exigeant notamment le versement de leurs salaires en retard. Durant l'été 2017, au moins 58 actes de protestation ont été organisés par des femmes dans lesquelles elles ont participé activement malgré la répression massive visant à freiner la tendance des femmes à se débarrasser d'une manière ou d'une autre du voile obligatoire dans la chaleur de l'été. Il y a eu en moyenne près de 19 manifestations de femmes par mois, ce qui représente une augmentation significative par rapport à la moyenne de 8,5 manifestations en 2016. En automne, l'atmosphère sociale était extrêmement instable. Les femmes ont participé activement à l'avant-garde dans au moins 89 manifestations. Ce nombre a plus que triplé par rapport aux 27 manifestations de septembre et décuplé par rapport à l'année précédente. Le 23 octobre, des milliers de personnes spoliées dans tout le pays se sont rassemblées à Téhéran pour marcher sur le parlement des mollahs et exiger le remboursement de leur argent. Les femmes ont mené cette marche de protestation et ont été ouvertement actives. Au moins 77 protestations ont été enregistrées par la commission des Femmes du CNRI en novembre, où les femmes étaient actives et bien visibles. Le 28 décembre, les femmes ont participé à au moins 68 manifestations. Des étudiantes, des enseignantes, des infirmières et des stagiaires, des retraités, des épargnantes spoliées et d'autres secteurs sociaux mécontents ont organisé des protestations avec des slogans plus radicaux, ciblant les chefs des trois branches



du gouvernement. Dans une manifestation à Racht, capitale de la province de Guilan dans le nord de l'Iran, les participants étaient pour la plupart des femmes qui ont jeté des œufs, des tomates pourries et de la peinture sur le bâtiment la banque qui les a spoliées. 21 protestations ont eu lieu dans la seconde moitié du mois de janvier à la suite du soulèvement national. Des femmes spoliées, des étudiantes, des enseignantes et des villageoises ont organisé des manifestations en dépit de la répression qui a conduit à l'arrestation de 8 000 personnes, dont des centaines de femmes. En février, au moins

43 manifestations ont eu lieu et les femmes y ont joué un rôle actif pour revendiquer leurs droits.

Le 28 décembre, plus de 10 000 habitants en colère à Machhad sont descendus dans la rue de cette deuxième ville d'Iran contre la flambée des prix. La manifestation s'est propagée à 142 villes en quelques jours et s'est transformée en un soulèvement national. Les femmes ont été nombreuses, bruyantes et actives dans ces manifestations, affrontant à mains nues les agents armés jusqu'aux dents, encourageant les autres

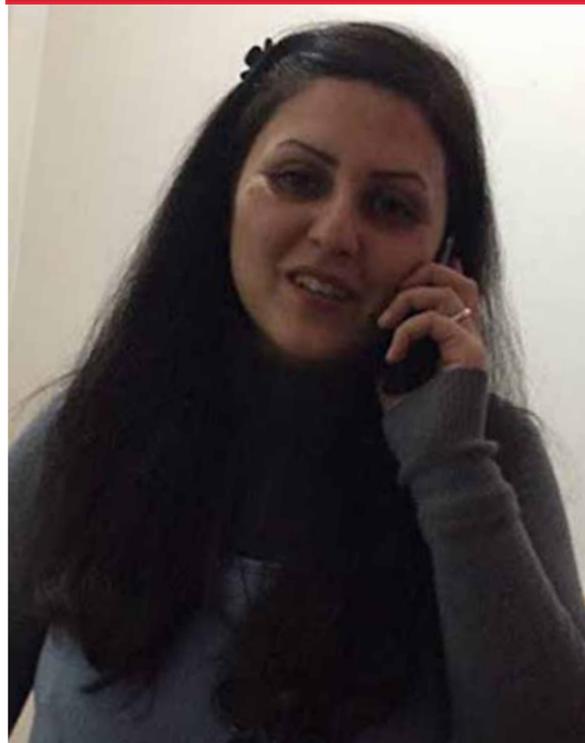
à ne pas avoir peur et à rejoindre les manifestations, et lançant les premières le slogan de «A bas le dictateur». Des témoins ont attesté que le courage des femmes a été partout la force motrice, tout comme l'ont fait de hauts responsables des gardiens de la révolution (pasdaran). Rassoul Sana'i Rad, directeur politique des pasdaran, a déclaré à la prière du vendredi à Téhéran que « 80 % des personnes arrêtées avaient moins de 30 ans et parmi elles se trouvaient un certain nombre de femmes d'âge moyen. Dans les années 80, les dirigeants des manifestations de rue de l'Organisation des Moudjahidine du peuple étaient majoritairement des femmes. Et aujourd'hui aussi, les femmes étaient les meneuses qui provoquaient (les protestations). Par exemple, quatre de ces femmes ont déclenché les émeutes à Ilam. » (Site Jahan News, 27 janvier 2018)



Bien sûr, les Iraniennes ont payé un prix élevé pour leurs protestations en raison de la répression et des arrestations massives qui ont touché des centaines de d'entre elles pendant le soulèvement national. Notamment des dizaines d'étudiantes. Les arrestations de Touran Mehraban, Leila Hosseinzadeh, Faezeh Abdipour, Yassamine Mahboubi, Soha Morteza'i, Neguine Arameshi, Neda Ahmadi et Sepideh Farhan ont été confirmées jusqu'à présent et signalées par la commission des femmes du CNRI. Au moins 21 femmes ont été arrêtées au cours des premiers jours du soulèvement à Robat Karim, Parand, Arak et Saveh. Sept femmes kurdes ont été arrêtées à Saqqez et sept autres à Oroumieh, Kermanschah et Ilam. Deux femmes ont été détenues à Machad. Au moins 400 femmes ont été arrêtées lors des manifestations dans la ville d'Izeh, dans la province du Khouzistan. Et les arrestations après le soulèvement se poursuivent. Le 15 janvier 2018, les forces de sécurité ont pris en otage la mère d'un étudiant activiste à Tabriz pour l'obliger à se livrer. Plusieurs étudiantes ont été arrêtées à Téhéran. Le 20 janvier 2018, les forces de sécurité à Robat Karim ont écrasé une femme à la protestation des personnes spoliées par les établissements de crédit. Un grand nombre de femmes ont été arrêtées les 19 et 20 février, dans le cadre de la vaste protestation des derviches Gonabadi. Au moins 70 des femmes arrêtées ont été emmenées à la sinistre prison de Qarchak.



# LES FEMMES PAYENT LE PRIX DE LA LIBERTÉ



« Maryam (Akbari Monfared) n'est pas seule. Elle représente des milliers de personnes qui ont perdu des membres de leur famille. Nous devons aider à faire entendre leur voix dans le ciel de ce pays. Nous devons annoncer que nous aussi, nous demandons justice pour les crimes sanglants des années 80. »

- Golrokh Iraee

Les femmes qui osent défier la dictature des mollahs, défendre les droits humains, faire campagne contre la peine de mort et s'opposer aux restrictions répressives sont arrêtées et emprisonnées pour « atteinte à la sécurité nationale », « guerre contre Dieu » et « outrage au sacré » et doivent faire face à de dures conséquences. Au moins 600 militantes, dissidentes et opposantes ont été arrêtées et détenues en Iran de janvier 2017 à février 2018, dont environ 500 pendant le soulèvement de janvier et par la suite. Ce chapitre se penchera également sur la situation actuelle des femmes détenues avant janvier 2017.

**Golrokh Ebrahimi Iraee** a été arrêtée par les pasdaran le 22 janvier 2017, alors qu'elle quittait son domicile et se dirigeait vers l'hôpital où son mari emprisonné devait être examiné le jour-même. Elle a été incarcérée à la prison d'Evine. Golrokh Ebrahimi Iraee, défenseure des droits humains et écrivaine, a été condamnée à six ans de prison pour avoir écrit un article jamais publié sur la pratique cruelle de la lapidation. La police a pris d'assaut son domicile le 24 octobre 2016 pour l'emmener purger sa peine de six ans de prison. Mais elle a été libérée le 3 janvier 2017, après 72 jours de grève de la faim de son mari Arash Sadeghi. Le procureur avait promis à ce dernier de libérer sa femme s'il mettait fin à sa grève de la faim. Mais le procureur a renié sa promesse et les pasdaran ont ramené de force Golrokh Iraee en prison le 22 janvier. Amnesty International a exhorté à plusieurs reprises les autorités iraniennes à « libérer immédiatement et sans condition » ce couple. Golrokh est restée l'une des prisonnières les plus résistantes tout au long de sa détention. Elle a boycotté la mascarade électorale de la présidentielle. Elle s'est également prononcée contre une visite guidée des ambassadeurs de 45 pays de la prison d'Evine en juillet 2017. Elle a également salué le groupe de travail de l'ONU qui a accepté l'appel à la justice de la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared pour ses frères et sœur exécutés dans le massacre de 1988. Dans sa lettre ouverte, Mme Iraee a écrit : « Maryam n'est pas seule. Elle représente des milliers de personnes qui ont perdu des membres de leur famille. Si nous ne réagissons pas et ne poursuivons pas en justice ces criminels, cela mènera à d'autres crimes horribles.



Au moins 600 femmes ont été arrêtées et emprisonnées pour des raisons politiques de janvier 2017 à février 2018



Nous devons aider à faire entendre leur voix dans le ciel de ce pays. Nous devons annoncer que nous aussi, nous demandons justice pour les crimes sanglants des années 80. »

Alors que le soulèvement du peuple iranien se propageait à travers le pays, Golrokh Iraee a appelé dans une lettre le 9 janvier 2018, les jeunes Iraniens à tenir bon et à payer le prix de la liberté.

C'est en réaction à cet appel que le régime a pris des représailles contre elle et sa compagne de cellule Atena Daemi. Elles ont été convoquées cinq fois entre le 16 et le 24 janvier 2018, mais ont refusé de comparaître en cour ou de céder à des interrogatoires illégaux. Enfin, le 24 janvier, lorsqu'elles ont refusé d'être séparées pour être interrogées, des agents les ont tabassées et transférées illégalement de la prison d'Evine de Téhéran à la sinistre prison de Qarchak dans la ville de Varamine, en banlieue de Téhéran.

Golrokh et Atena ont exigé d'être renvoyées à Evine. Pour protester contre la violation du principe de séparation des détenus de différentes catégories et leur éloignement illégal à Qarchak, elles ont entamé une grève de la faim le 3 février.

**Raheleh Rahemipour** a été arrêtée le 10 septembre 2017, à son domicile à Téhéran. Elle a demandé au régime de rendre compte de la disparition de son frère, Hossein Rahemipour, dentiste, et de sa nièce, Golrou Rahemipour, née en prison en 1984 et séparée de sa mère alors qu'elle n'avait que 14 jours. Mme Rahemipour a été condamnée à deux ans de prison pour avoir demandé justice.

**Mansoureh Behkish** a été condamnée à 7,5 ans de prison le 1er février 2018 pour avoir demandé justice pour six membres de sa famille exécutés dans les années 1980. Elle est l'une des militantes les plus connues qui réclament justice pour les victimes du massacre de 1988 en Iran.

**Maryam Kalangari**, 65 ans, a été incarcérée à la prison centrale d'Arak, dans la province de Markazi, le 13 janvier 2018. Des agents sont entrés par effraction chez elle et l'ont emmenée en prison. Elle souffre de diverses maladies, y compris des complications cardiaques et pulmonaires, d'arthrite et d'ostéoporose, et n'est pas en mesure d'endurer les conditions de détention. Elle avait déjà été condamnée à cinq mois de prison pour « propagande contre l'Etat ».

Les détenues politiques et de conscience sont résilientes et téméraires, défendant leurs opinions même en captivité dans les conditions les plus dures. Ce faisant, elles acceptent de subir d'autres tortures et l'isolement cellulaire, de renoncer à leur traitement médical et à leur droit de visite.

Atena Daemi, 29 ans, a été l'une des prisonnières politiques les plus résistantes au cours de l'année écoulée. Cette militante des droits de l'enfant est condamnée à sept ans de prison.

Atena a été violemment arrêtée à son domicile à 8 heures du matin le 26 novembre 2016, lors d'un raid injustifié des gardiens de la révolution (pasdaran). Elle a été brutalisée, intimidée et emmenée à la prison d'Evine de Téhéran. Ses sœurs ont également été battues au moment du raid. Le 13 mars 2017, elles ont été accusées à tort d'avoir frappé des pasdaran et les trois sœurs Daemi (Atena, Ensieh et Hanieh) ont été condamnées chacune à 91 jours de prison pour « entrave à l'exécution du verdict » et « outrage à autorité en service ».

En signe de protestation contre les peines de prison injustes infligées à ses sœurs, Atena a entamé une grève de la faim le 8 avril 2017. Dans une lettre ouverte, elle a juré : « Je ne permettrai pas aux organes de sécurité d'enfreindre leurs propres lois et de manipuler nos familles comme un instrument de torture psychologique et pour créer un climat de terreur dans la société. Je suis prête à mourir, mais je ne deviendrai jamais un esclave de l'oppression. »

Pendant sa grève de la faim qui a duré 54 jours, Atena s'est défendue à plusieurs reprises malgré une mauvaise santé et de nombreuses complications, dont une infection rénale. Le directeur du dispensaire d'Evine a publié de faux rapports, affirmant qu'elle n'avait aucun problème médical. Ils ne lui ont pas permis d'être examinée et hospitalisée à l'extérieur de la prison.

Le 31 mai, la Cour d'appel a révoqué les peines d'emprisonnement d'Ensieh et Haniyeh Daemi. Sur ce Atena Daemi a mis fin à sa grève de la faim.

Encore une fois, non seulement les responsables de la prison d'Evine n'ont pas fourni de traitement médical adéquat à Mme Daemi, mais ils l'ont aussi accusée de simuler des maladies.

La famille Daemi s'était efforcée sans relâche d'obtenir une autorisation de traitement d'Atena, mais à chaque fois, son transfert vers l'hôpital a été interrompu à la dernière minute. À la suite d'un tel blocage, un simple problème de reins et de vésicule biliaire diagnostiqué en avril s'est transformé en un état dangereux. Sa vésicule biliaire était pleine de calculs et ses reins étaient dangereusement infectés.



**« Nous devons consciemment résister à la répression. Nous devons tirer les leçons de l'histoire de l'Iran et du monde, car l'histoire se répète constamment. Aucune victoire n'a été remportée facilement. Et aucune oppression n'est éternelle. »**

- Atena Daemi

Finalement, le 25 septembre 2017, le directeur d'Evine a accepté qu'elle subisse une opération de la vésicule biliaire, mais a ordonné qu'elle soit constamment menottée et entravée aux pieds tout le temps de son séjour à l'hôpital. Elle ne l'a pas accepté et a été renvoyée en prison. Le 7 octobre 2017, Atena Daemi a finalement subi une cholécystectomie et a été hospitalisée dans un hôpital de Téhéran sans menottes ni entraves. Tout au long de cette période, Mme Daemi n'a pas manqué de s'exprimer sur des questions sociales importantes.

A son quarantième jour de grève de la faim, elle a annoncé qu'elle ne participerait pas à la farce électorale présidentielle. Puis en juillet 2017, elle a pris position contre la visite guidée d'ambassadeurs étrangers à Evine. Elle a également pris position contre les gardiens de la révolution lorsque cet organe répressif majeur a été inscrit sur la liste des organisations terroristes des États-Unis.

En janvier 2018, en plein soulèvement national du peuple iranien sous le feu de la répression, elle a écrit une lettre ouverte depuis la prison pour dire : « Ce genre de répression et de tuerie, ces arrestations et incarcérations, ces menaces et cette terreur sont le prix de la liberté. »

« Nous devons consciemment résister à la répression. Nous devons tirer les leçons de l'histoire de l'Iran et du monde, car l'histoire se répète constamment. Aucune victoire n'a été remportée



**500 femmes ont été arrêtées pendant et après le soulèvement de janvier 2018**



facilement. Et aucune oppression n'est éternelle. » C'est en réaction à des déclarations aussi audacieuses qu'Atena Daemi et Golrokh Iraee ont été convoquées cinq fois et finalement violemment battues le 24 janvier 2018 avant d'être transférées en pleine nuit à la sinistre prison de Qarchak en banlieue de Téhéran. Même à Qarchak, Atena et Golrokh ont refusé de porter le tchador pour aller au parloir voir leurs familles. Elles ont d'abord annoncé un délai de dix jours pour que les responsables de la prison les renvoient à Evine et respectent le principe de la séparation des catégories de détenus. Le 3 février 2018, elle a entamé une grève de la faim de 12 jours.

Parmi les autres femmes arrêtées pour leur activisme dans la défense des droits humains ou leur affiliation à des groupes de minorités religieuses, figurent Ashraf Rahimkhani, Zeinab Keshvari, Fereshteh Arghavani, Mehrnaz Haghighi, Nastaran Na'imi, Fatemeh Soltani, Zahra Shafi'i Dahaghani, Melika Kavandi, Zahra Sadat Ebrahimi, Raha Davoudian, Fatemeh Teimouri, Massoumeh Teimouri, Noushine Khyamdar, Nahid Rabbani, Ameneh Hekmat Maram, Akram Darvishi, Saïdeh Goudarzi, Mahtab Alipour, Nora Najafi, Sadeghi, Massoumeh Zia, Farzaneh Jalali, Safieh Gharebaghi, Shahnaz Akmali, Shima Baba'i, Leila Faraji, Mahsa Roj'ati, Mona Mo'afi, Zahra

Sadeghi, Massoumeh Zia, Farzaneh Jalali, Safieh Gharebaghi, Shahnaz Akmali, Shima Baba'i, Leila Faraji, Mahsa Roj'ati, Mona Mo'afi, Zahra Khandan, Soha Morteza'i, Touran Mehraban, Leila Hosseinzadeh, Faezeh Abdipour, Yasamine Mahboubi, Negin Arameshi, Neda Ahmadi, Sepideh Farhan, Terfayeh Jelizi, Hasneh Jelizi, Hamideh Sarkhi Jelizi, Hamideh Jaab, Ma'edeh Sha'abani Nejad, Kobra Khalandi, Soheila Zobeiri, Safa Hassanpour, Leila Khalilzadeh, Hiva Zarepour, Hiva Dastbaz, Sarina Fat'hi, Laleh Mahmoudi, Ronak Aghai'i, Sara Rostami, Fatemeh Almasi, Farideh Bahrami, Soheila Zandi, Nasrine Pershangdar, Sara Kamangar, Chenar Hosseini, Neshimal Sohrabi, Sara Rezai'i, Nishman As'adi, Safi Sadeghi, Chini Akharkhoob, Haleh Gholami, Mahnaz Jan Nessar, Maral Rasti, Nassim Ghanavatian, Leila Abdinejad, Sima Kian, Shamiram Essavi, Mojgan Siyami, Assal Ismaelzadeh, Zeinab Karimian, Parisa Rafi'i, Leili Nayebzadeh, Maryam Delbari, Nafiseh Moradi, Avisha Jalaleddin, Shokoufeh Yadollahi, Nazila Nouri, Shima Entesari, Sima Entesari, Maryam Farisani, Massoumeh Barakouhi, Elham Ahmadi et Zahra Rahimi.

Quelque 500 autres femmes ont été arrêtées pendant et après le soulèvement, mais il a été impossible d'en obtenir les noms.

**M**aryam Akbari Monfared, 42 ans, mère de trois filles, est détenue depuis décembre 2009. Elle a été privée de l'accès à un avocat et condamnée à 15 ans de prison dans un procès sommaire. Elle a purgé huit ans de sa peine sans permission de sortie.

Maryam Akbari souffre de diverses maladies, mais les autorités pénitentiaires lui refusent un traitement médical.

Dans une lettre du 17 février 2017 adressée au Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires, Mme Akbari a demandé aux experts de l'ONU de tenir le régime responsable de l'exécution de son frère Abdulreza, et de sa sœur Roqieh Akbari Monfared, durant l'été 1988.

En octobre 2016, lorsqu'elle a rendu public son appel à la justice, le procureur l'a menacée de prolonger sa peine de trois ans si elle persistait à demander justice pour les victimes du massacre de 1988.

En novembre 2017, le Groupe de travail de l'ONU a accepté la plainte de Mme Akbari et reconnu ses frères et sœur exécutés en 1988 comme des personnes disparues de force, exhortant les responsables iraniens à s'expliquer sur leur sort et leurs lieux d'inhumation.

○ **Afsaneh Bayazdi**, étudiante activiste kurde, a été condamnée le 8 septembre 2016 à quatre ans de prison et à l'éloignement interne à Kerman pour « propagande contre l'Etat ».

Elle a été battue et envoyée en isolement cellulaire après avoir écrit une lettre au guide suprême des mollahs Ali Khamenei, protestant contre les insultes, la torture brutale et le viol en prison.

○ **Fatemeh Mossanna**, 47 ans, a été arrêtée par les forces de sécurité en février 2013, pour avoir voulu organiser une cérémonie funéraire pour son défunt beau-père, membre de l'opposition de l'OMPI.

○ **Maryam Olangui**, prisonnière politique, est détenue à la prison d'Evine de Téhéran depuis le 24 juillet 2016. Son mari, l'ancien prisonnier politique Mohsen Dokmechi, un commerçant renommé du Bazaar, est mort d'un cancer en prison le 27 mars 2011 sans le moindre traitement.

○ **Aliyeh Motallebzadeh**, photographe et militante des droits des femmes, a été arrêtée le 26 novembre 2016 à son retour de Géorgie. Elle a été détenue en isolement à Evine et interrogée pendant 25 jours.



○ **Zeinab Jalalian**, 35 ans, est emprisonnée et torturée depuis mars 2007 pour des contacts avec des partis kurdes.

Le 3 décembre 2008, elle a été condamnée à mort, mais sa peine a été commuée en prison à vie en novembre 2011. Elle a été torturée pour faire de faux aveux télévisés.

Depuis septembre 2017, elle est privée de visites familiales hebdomadaires. Les maladies de Mme Jalalian, y compris les aphtes bucaux et le ptérygium, se sont aggravées par manque de soins médicaux.

Le 25 août 2017, Amnesty International a lancé une action urgente en faveur de Mme Jalalian, réaffirmant que « le refus d'accès aux soins médicaux dans ces circonstances équivaut à de la torture ».

○ **Zahra Zehtabchi**, chercheuse en sociologie et mère de deux filles, est en prison depuis 2013 sans permission de sortie. Elle est condamnée à 10 ans de détention pour avoir soutenu l'OMPI. Elle a perdu son père et d'autres membres de sa famille dans les exécutions des années 1980.

○ **Tahereh Riyahi**, journaliste et rédactrice de la rubrique société, a été arrêtée le 27 décembre 2016 pour « propagande contre l'Etat ». Elle est détenue en isolement depuis le 25 mars 2017. Elle souffre d'asthme et a été blessée à la cornée de l'œil gauche pendant les interrogatoires.

○ **Soheila Kargar**, militante des droits civiques, a été condamnée à cinq ans de prison le 31 mars 2017 pour « troubles à l'ordre public » pour s'être inscrite dans des groupes de réseaux sociaux.

○ **Marjan Davari**, 50 ans, traductrice, a été condamnée à mort le 12 mars 2017. Elle est accusée de « corruption sur Terre » pour avoir traduit des livres de mysticisme et de métaphysique. Elle a été arrêtée à son domicile à Karadj le 24 septembre 2015 et détenue en isolement pendant plus de trois mois sans accès à un avocat. Sa condamnation à mort a été révoquée le 6 janvier 2018, mais elle reste incarcérée à Qarchak.

## LES FEMMES DES MINORITÉS ETHNIQUES ET RELIGIEUSES

couche après une descente des agents de renseignements à son domicile à Sanandaj pour y arrêter son mari. Selon des informations publiées le 6 novembre 2017, Sara Farhadi était seule chez elle lorsque des agents du renseignement sont entrés violemment pour perquisitionner et ont emporté des affaires. La femme a été hospitalisée dans un état de choc et a fini par faire une fausse couche deux jours plus tard.

### ■ Les bahaïes

Les adeptes de la foi bahaïe sont systématiquement harcelés et persécutés sous le régime des mollahs en Iran. Ils sont privés d'un accès équitable à l'emploi, à l'éducation, aux fonctions politiques et à l'exercice de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Au cours de la période étudiée, au moins 47 femmes bahaïes ont été arrêtées :

Haleh Gholami le 27 janvier 2017, Sholeh Ram le 1 février 2017 à Zahedan, Sima Kiani le 8 mars 2017 à Shahr-e Ray en banlieue de Téhéran, Lisa Tebyanian le 15 mars 2017 à Karadj, Mahnaz Jan Nessar, Maral Rasti, Mehraleh Afshar et Nassime Ghanavatian le 18 avril 2017 à Bandar Abbas et Qeshm, Maryam Dehghan Yazdli, Mojdeh Zohouri (Fahandeh) et Farah Tebyanian (Sanai'i) le 13 juin 2017 ; Noushine Salekian et Farideh Abdi le 14 juin 2017 à Shahinshahr près d'Ispahan, Shiva Rohani, Roufia Pakzadan, Parivash Shoja'i, Mojdeh Zohouri, Farahnaz Tebyanian, Maryam Yazdli, Shiva Ghoddoussi, Pouneh Sana'i, Parissa Shahidi, Nazi Tahghighi, Mitra Nouri, Hana Aghighiyan et Soudabeh Mehdinejad le 17 juin 2017 à Gorgan, Dori Amri, May Kholosi et Saghi Fada'i le 17 juin 2017 à Machad, Shiva Akhlaghi le 4 juillet 2017 à Chiraz, Neda Mokhtari le 17 août 2017 à Machad, Helia Moshtagh, Nava Monjabez Ghamsari et Negar Bagheri Taregh le 4 octobre 2017, Nazila Khanipour (Heravi) le 16 octobre 2017 à Racht, Sheida Abedi (26 ans) le 21 octobre 2017 à Birjand, Nequine Tadrissi et Sofia Mobini le 26 octobre 2017 à Téhéran, Hiwa Yazdan Mehdi Abadi fin novembre 2017 à Yazd, Rouhieh Safajou et Tara Houshmand (21 ans) le 26 septembre 2017, Navideh Bakhshi le 5 novembre 2017 à Racht, Sima Kian le 27 janvier 2018 à Chahr-e-Ray, Minou Riazati, Ehteram Shakhi, Farideh Jaber et Pouneh Nacheri le 13 février 2018 à Bouchehr.

**L**e régime iranien est l'un des principaux violateurs des droits des minorités ethniques et religieuses.

Les Kurdes, les Baloutches, les Azéris, les Lors et les Arabes sont violemment réprimés. Parmi les groupes religieux, les bahaïes et les chrétiens convertis venant de l'islam font l'objet de graves discriminations. Plus récemment, des adeptes de Ahl-e Haq ou Yaressan (branches du chiïsme) ont été arrêtés en grand nombre, brutalisés et emprisonnés. Ce chapitre énumère les faits et chiffres de mars 2017 à février 2018 concernant les femmes des minorités ethniques et religieuses :

### ■ Les Kurdes

Les militantes kurdes sont systématiquement emprisonnées et torturées. Au moins 47 femmes kurdes ont été arrêtées entre mars 2017 et février 2018 dont Safi Sadeghi en mars 2017 à Oroumieh, Chenar Hosseini le 21 mars 2017 à Sanandaj, 23 militantes écologistes le 18 mars 2017 à Marivan, Farideh Bahrami, le 23 juin 11 juin 2017 à Ravansar, Soheila Zandi et Nasrine Pershangdar le 12 juin 2017 à Sanandaj, Fatemeh Almeh Almeh, Ronak Aghai à Mahabad, Chini Akharkhoub le 26 septembre 2017 à Saqqez, la journaliste Nishman As'adi le 25 janvier 2018 à Mahabad, la mère de famille Dayeh Sahrifeh le 2 février 2018 à Sanandaj. Une femme enceinte a fait une fausse



**Les femmes des minorités sont systématiquement harcelées, persécutées et privées de leurs droits à l'éducation et à l'emploi**

### Etudes supérieures

Le paragraphe 3 de la loi ratifiée par le Conseil suprême de la Révolution culturelle en mars 1991 et approuvée par le guide suprême des mollahs Ali Khamenei, réitère : « Une fois confirmé qu'un étudiant adhère au bahaïsme, que ce soit au moment de son admission ou pendant ses études, il doit être privé d'études. » Il est également interdit aux bahaïs d'avoir leur propre université indépendante ou en ligne. Après le démantèlement de cette université, les enseignants ont été condamnés à de longues peines de prison. Vingt-trois étudiantes bahaïes ont été expulsées de l'enseignement supérieur l'an dernier : Afrouz Zabihi, le 15 mars 2017, étudiante en troisième année de génie civil, faculté Beheshti de Téhéran ; Niloufar Moussavi, le 19 mars 2017, étudiante en première année de traduction anglaise, faculté Payam-e Nour de Qazvine ; Paniz Johari, Pegah Johari, Taranom Haghighi, Parnia Misaghi, Zohreh Fazli, Sama Safari, Pegah Sirousian et Ava Sadeghian à Karadj, Bahareh Rahmani et Ghazal Sedaghat à Ispahan, Roxana Karamzadeh à Chahinshahr, Mahna Moslemi, Kiana Zahedi et Hila Darabi à Sari le 19 septembre 2017 ; Sahar Sana'i à Kermanschah, Darya Ghalili à Chahr-e-Kord le 23 octobre 2017 ; Neda Eshraghi Boroujeni le 20 janvier 2018, étudiante en informatique, université de Kashan ; Sara Shakib, étudiante en statistique, et Mona Eshraghi Boroujeni, université de Kashan ; Paria Foroughi, décembre 2017, université de Kashan ; Sadaf Vojdani, le 12 janvier 2018, étudiante en architecture, faculté Razi de Kermanschah.

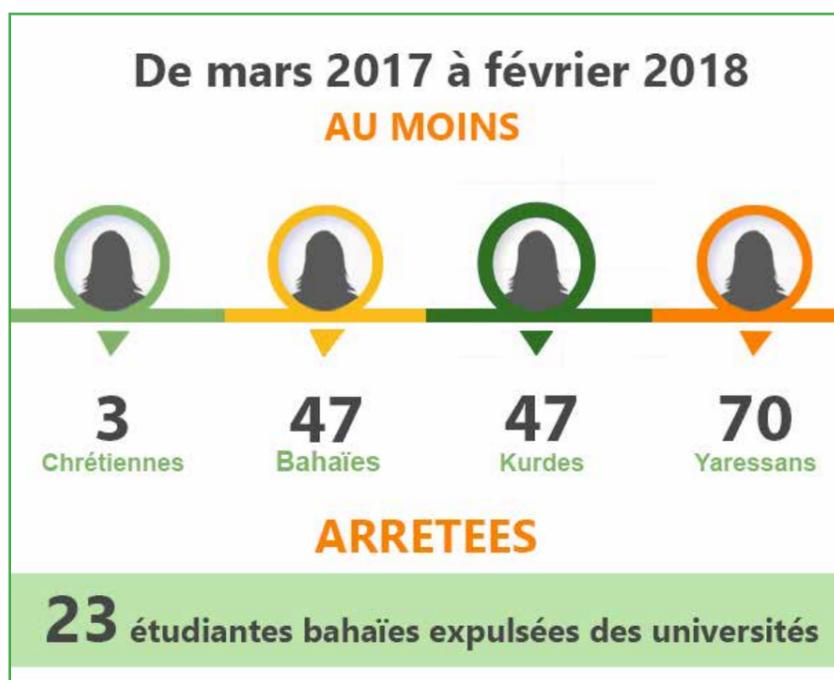
### ■ Les chrétiennes

Le régime iranien continue de harceler, d'interroger et d'arrêter les chrétiens. Il réglemente étroitement les pratiques religieuses chrétiennes afin de faire respecter l'interdiction du prosélytisme. Le régime refuse les permis de construire de lieux de culte et de lieux de travail et restreint leur matériel religieux. Si l'on considère que l'Iran compte 300.000 chrétiens au maximum, ces derniers sont victimes de niveaux disproportionnés d'arrestations et de détention, et de niveaux élevés de harcèlement et de surveillance, principalement pour les musulmans convertis au christianisme.

○ Anousheh (Veronica) Rezabakhsh et son fils ont été arrêtés le 20 février 2017 et emmenés dans un centre de détention à Oroumieh.

- Sarah Nemati et son mari ont été convoqués par les services de renseignement le 11 septembre 2017 qui les ont arrêtés. Le couple est accusé d'avoir accompli des rituels chrétiens lors d'un enterrement au cimetière de Behesht-e Zahra de Téhéran.

○ Shamiram Essavi, une chrétienne assyrienne, a été condamnée le 6 janvier 2018 à cinq ans de prison pour espionnage et atteinte à la sécurité nationale pour avoir lancé des églises locales, participé à des séminaires chrétiens à l'étranger et formé des dirigeants chrétiens. Le mari de Mme Essavi, le pasteur Victor Bet Temrz, a été condamné à 10 ans de prison. Le pasteur Victor, son épouse et son fils ainsi que 12 autres chrétiens convertis ont été arrêtés lors des célébrations de Noël le 26 décembre 2014.



### ■ Les Yaressan, un ordre chiite

○ **Zahra Qalandari Nejad**, une derviche Gonabadi, a été informée verbalement de son renvoi de l'université et qu'elle n'était pas autorisée à poursuivre ses études.

○ **Sepideh Moradi** est une autre derviche Gonabadi en maîtrise d'informatique à la faculté de formation des enseignants à Téhéran. Les organes de sécurité lui ont ordonné de partir le 2 février 2018.

○ **Maryam Delbari** a été condamnée à 18 mois de prison et deux ans de travaux obligatoires au séminaire de Bouchehr pour avoir eu des liens avec les derviches Qaderi au Kurdistan.

○ Soixante-dix femmes derviches arrêtées lors d'une manifestation à Téhéran le 19 février 2018 ont été transférées à la prison Qarchak de Varamine, en banlieue de Téhéran. Davantage de femmes auraient été arrêtées lors de cette manifestation, mais aucune information n'est disponible à leur sujet. Leili Nayeb Zadeh, Nafiseh Moradi, Avisha Jalalian, Shokoufeh Yadollahi, Nazilla Nouri, Shima Entessari, Sima Entessari, Maryam Farisani, Massoumeh Barakouhi et Elham Ahmadi ont été identifiées parmi les personnes arrêtées et emmenées à la prison de Qarchak. Massoumeh Barakouhi, and Elham Ahmadi have been identified among those arrested and taken to Qarchak Prison.

# LES FEMMES OPPRIMÉES SOUS LE VOILE OBLIGATOIRE

De mars 2017 à février 2018, le régime iranien a lancé de nombreuses campagnes de « voile et chasteté » et plus particulièrement pendant les vacances du Nouvel An persan en mars, pendant le mois de jeûne du Ramadan et pendant l'été, pour faire respecter le très détesté voile obligatoire.

Les autorités ont également augmenté le nombre de patrouilles du vice qui surveillent le port du voile dans les rues.

Le commandant de police Hossein Ashtari a annoncé en septembre 2016 que « quelques 2000 femmes qui portent des vêtements inappropriés sont arrêtées tous les jours à Téhéran et en province », selon l'agence Tasnim du 29 septembre 2016.

Soit 000 730 arrestations par an, chiffre minimisé en raison du manque de transparence du pouvoir et de la répression accrue des femmes en 2017 par rapport à 2016.

Tout au long de l'année, les Iraniennes ont diffusé des clips vidéo de femmes arrêtées dans les parcs et les rues pour avoir été « mal-voilées » et avoir enlevé leur voile. Ces vidéoclips illustrent l'enfer qu'elles vivent tous les jours dans la rue. Les images de femmes seules traînées violemment dans des véhicules de police, en criant et en luttant pour s'échapper, sont terribles. Ces scènes se répètent au moins 000 2 fois par jour dans tout le pays.

Le régime a également arrêté une quarantaine de femmes au minimum qui travaillaient comme mannequins l'an dernier, puisque le mannequinat a été interdit en octobre 2016. Une pratique répressive courante consiste à lancer des raids chez les particuliers ou dans les jardins de banlieues. Bien que ces raids aient lieu tous les soirs, seuls quelques-uns sont rapportés par la presse. Selon les chiffres compilés par la commission des Femmes du CNRI, au cours de l'année écoulée, au moins 570 femmes ont été arrêtées lors de ces descentes de police nocturnes contre des fêtes privées.

**730,000** femmes  
arrêtées pour être  
« mal-voilées »

**570** femmes  
arrêtées dans des raids  
sur des fêtes privées

**40** mannequins  
arrêtés

De mars 2017 à février 2018  
**au moins**



**UNE FEMME** n'est pas autorisée  
à faire du vélo  
à entrer dans des stades  
à choisir ses vêtements  
à prendre un visa pour voyager seule



Aujourd'hui, après presque quatre décennies de restrictions excessives imposées aux femmes et malgré le déploiement d'au moins 26 agences culturelles, religieuses, militaires, disciplinaires, législatives, judiciaires et exécutives, l'échec du régime à contraindre les femmes et les filles résilientes d'Iran à observer « correctement » le voile s'est transformé en un scandale politique que le régime considère comme une menace pour la sécurité nationale.

Une présentatrice de télévision et 20 actrices iraniennes ont été interdites de se produire et de jouer pour avoir diffusé des photos d'elles sur les réseaux sociaux sans le voile obligatoire. Encadrée d'agents de police, la directrice d'une école de filles du village d'Islam-Abad près d'Oroumieh (nord-ouest de l'Iran), a coupé les cheveux qui dépassaient du foulard des élèves alignées dans la cour. Elle voulait forcer les filles à porter un bandeau sous leur voile. Kiana Abdipour, dix ans, championne iranienne

de gymnastique, a été convoquée devant le Comité disciplinaire de la Fédération iranienne de gymnastique qui l'a exclue des tournois pour avoir publié en ligne des photos la montrant en compétition en Arménie sans le voile. La loi des mollahs prescrit une peine d'emprisonnement de 10 jours à deux mois pour toute femme qui paraît sans voile en public et une amende de 50 à 500.000 tomans. Les femmes peuvent aussi être punies de 74 coups de fouet pour « atteinte à la pudeur » en apparaissant en public nu-tête. Récemment, la police a annoncé

qu'encourager les gens à enlever le voile est passible d'un à dix ans de prison. La police a annoncé que « le fait de paraître en public sans le voile religieux est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à deux mois d'emprisonnement, conformément à l'article 638 du Code pénal. Cela pourrait être mué en d'autres formes de châtement pour éviter la prison.

« Cependant, le fait d'encourager les gens à enlever le voile relève du paragraphe 2 de l'article 638. C'est passible d'une peine d'emprisonnement d'un à dix ans qui ne peut être transformée en peines de substitution. » Les menaces n'ont pas réussi à faire reculer les femmes dans leur lutte pour rejeter le voile obligatoire.

La commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne condamne l'arrestation, la détention et l'emprisonnement de femmes pour avoir exercé leur droit de choisir leurs propres vêtements et a lancé des campagnes pour faire libérer les femmes arrêtées parce qu'elles avaient enlevé leur voile.

Les déclarations suivantes des responsables du régime sur le port obligatoire du voile révèlent son impact sur la dictature religieuse.

○ Lors d'une réunion le 25 avril sur l'application du voile obligatoire, le procureur de Téhéran Jaafari Dolatabadi a déclaré : « La chasteté et le voile sont notre politique officielle. » (Site Aftab News, 25 avril 2017)

○ Le 30 mai 2017, le commandant de la police de la route Taghi Mehri a déclaré : « Il est vrai que la voiture est un espace personnel, mais ce n'est pas comme chez soi. Celle qui y laissent tomber leur voile ou mangent et boivent pendant le mois de Ramadan, seront arrêtées par la police de la route et déferées immédiatement au parquet. »

○ Le commandant la police de Boroujerd, Alireza Daliri, a déclaré : « L'une des tâches les plus importantes de la police du vice est d'avertir et de sévir contre les femmes qui sont mal ou pas du tout voilées », a-t-il dit. (Site Tnews, 8 juin 2017) Boroujerd est l'une des grandes villes de la province de Lorestan, dans l'ouest de l'Iran.

○ Le procureur de Gorgan, Mostafa Haghi, a déclaré : « Certaines conductrices et passagères pensent qu'à l'intérieur de leur véhicule elles sont chez elles et que c'est considéré comme privé, aussi elles enlèvent leurs foulards, mais selon la loi, c'est une infraction et elles seront traitées sans aucune

**« Encourager les gens à enlever le voile relève du paragraphe 2 de l'article 638. C'est passible d'une peine d'emprisonnement d'un à dix ans qui ne peut être transformée en peines de substitution. »**

- Les forces de police, 23 février 2018



**Dans les villes côtières comme Farahabad dans le nord (en haut) et Bouchehr dans le sud, la « police du vice » a été autorisée à se rendre sur les plages pour contrôler et faire respecter le port du voile par les femmes. A Bouchehr (en bas), la police a clôturé la plage et installé des panneaux interdisant la présence des femmes.**



indulgence. Les voitures où les femmes enlèvent leur foulard seront identifiées et mises en fourrière en coordination avec la police. » (Agence IRNA, 19 juin 2017)

○ Movahhedi Kermani, imam du vendredi à Téhéran, a consacré un sermon à démontrer qu'il est illégal sur le plan religieux de se dévoiler en voiture et que les femmes qui le font doivent être sanctionnées. « L'intérieur d'une voiture n'est pas un espace privé ; c'est un espace public et si une femme mal voilée ou – Dieu nous en préserve – non voilée se trouvait à l'intérieur, cela nuirait à l'atmosphère publique. Par conséquent, les forces de police doivent sévir avec fermeté. »

Kermani a conclu que le port du voile est lié aux intérêts politiques et sécuritaires du régime. « La question du voile est une question cruciale liée à notre religion, à notre politique et à notre indépendance. Quand les peuples du monde voient que le voile est observé en Iran, ils en concluent qu'on ne peut pas faire de mal à ce peuple et à ce pays... Mais, Dieu nous en garde, s'ils voient que les femmes se déplacent sans voile, ou si dans une voiture on voit des femmes qui enlèvent le voile, leur conclusion sera différente. » (Agence ISNA, 14 juillet 2017)

○ Malgré tout, un religieux de haut rang a admis que les mollahs n'ont pas réussi à imposer le voile obligatoire aux Iraniennes. Lors d'une réunion avec le commandant de police Hossein Ashtari le 8 octobre 2017, le mollah Jafar Sobhani a déclaré : « Malgré tous les efforts déployés ces dernières années, nous n'avons pas été en mesure d'atteindre nos objectifs en matière de voile. » (Agence Fars, 8 octobre 2017)

**Les Iraniennes défient courageusement le voile obligatoire depuis des décennies : de haut en bas, des lycéennes enlèvent leurs châles sous un panneau d'affichage disant : « Le voile n'est pas une restriction, c'est la sécurité. »**

**Dans une fourgonnette de la police, des femmes arrêtées pour avoir enfreint le code vestimentaire officiel.**

**Laisser tomber son voile au volant est devenue une pratique courante durant l'été 2017, ce qui a provoqué de vives réactions des hautes autorités et des religieux.**

**Une photo publiée par l'agence ROKNA le 14 juillet 2017, montre une femme se promenant dans la ville de Bouchehr avec un t-shirt et un legging.**

# LE FOSSÉ ENTRE LES SEXES ET LA DISCRIMINATION

Le Forum économique mondial (FEM) a publié son rapport le 2 novembre 2017 sur l'écart entre les sexes qui évalue les progrès accomplis par 144 pays sur la voie de la parité. Selon le FEM, l'Iran a perdu une place, se classant 140e sur 144 pays, devant le Tchad, la Syrie, le Pakistan et le Yémen. L'indice mondial de l'Iran est de 0,583. Il obtient un score de 0,357 pour la participation et les opportunités économiques, et un indice presque nul de 0,046 pour l'autonomisation politique, ce qui montre à quel point les femmes sont victimes de discrimination en Iran.

○ Le 19 mars 2017, Ali Khamenei, le guide suprême des mollahs, a déclaré : « Ceux qui veulent défendre les droits des femmes jouent de la trompette par le mauvais bout (...) Ceux qui avaient soulevé et poursuivi la question de l'égalité des sexes le regrettent aujourd'hui parce qu'ils sont confrontés à beaucoup de misère et de corruption à cause de cela. » Il a en outre qualifié le mouvement pour l'égalité de « conspiration sioniste ». (Site d'Ali Khamenei - 19 mars 2017)

○ Abolfazl Torabi, député des mollahs à Najafabad, a réagi à l'emploi des femmes : « Tant que l'on trouvera des hommes instruits au chômage, quel est le besoin pour les femmes de travailler. Quand nous avons des jeunes instruits qui sont au chômage, ils ont la priorité en matière d'emploi pour pouvoir fonder une famille. Mais des femmes travaillent à leur place. » (Site Khabar Online, le 30 janvier 2018)

○ Dans le but d'attirer le vote des femmes - pendant les campagnes électorales, Es'hagh Jahangiri a admis, dans un débat télévisé le 2 mai 2017, que « les droits des femmes ne sont pas respectés » et que 49 % de la population ont été « marginalisés ».

○ Massoumeh Ebtekar, adjointe de Rohani aux affaires féminines et familiales, a affirmé que « les femmes ont pratiquement disparu des postes de direction. » (Agence ISNA, 31 octobre 2017)

## ■ Participation politique

○ 137 femmes s'étaient inscrites à la 12e mascarade électorale présidentielle en Iran, elles ont toutes été disqualifiées.

○ Le porte-parole du Conseil des Gardiens, Abbas Ali Kad-Khoda'i, a déclaré le 4 avril 2017 : « à la lumière des critères fixés par le Principe 115, le Conseil des Gardiens continuera de préserver la procédure antérieure. »

○ Le ministre de l'Intérieur Abdulreza Rahmani Fazli a déclaré : « l'interprétation de la loi jusqu'à présent indique que le terme "hommes d'État politiques" n'inclut pas les femmes. » (Site Daneshjou, 11 avril 2017)

○ Aucune femme n'a été nommée ministre. Il n'y avait pas non plus de femmes parmi les nouveaux gouverneurs nommés par Hassan Rohani, président des mollahs.

○ Les députés du Majlis, ont élu le 31 mai dernier un nouveau bureau. Le vote n'a pas entraîné beaucoup de changements dans la composition du conseil, à l'exception de l'exclusion de la seule femme et du seul député sunnite de ce conseil, Farideh Oladghobad et Mohammad Ghassim Othmani. (Agence ISNA, 31 mai 2017)

○ Mohammad Haghani, chef de la commission de l'environnement du conseil municipal de Téhéran, a déclaré : « La part des femmes dans les responsabilités de haut niveau à la municipalité de Téhéran est de 0 %. La présence d'une femme parmi les cadres supérieurs de la municipalité de Téhéran n'est qu'une mesure de façade. » (Site Entekhab, 5 mai 2017)

○ Un rapport parlementaire sur les élections municipales, qui ne concernent que les grandes agglomérations, fait état de 12 % de femmes conseillères municipales et d'une baisse de 1 % de la participation des femmes.

○ Un autre média d'information d'État a annoncé une baisse de 36,4 % de la participation des femmes aux conseils municipaux, ce qui porte le nombre de femmes à 42. (Journal « Iran », 29 mai 2017)

○ L'étude de la commission des Femmes du CNRI sur les résultats des élections dans 500 villes du pays a toutefois révélé que seules 64 femmes ont été élues dans les conseils municipaux, contre 3724 hommes, ce qui représente 1,7 %.

## ■ Discrimination dans la loi

○ Leila Arshad, militante des droits des femmes et directrice du centre d'aide sociale Khaneh Khorshid (la Maison du soleil) n'a pas manqué de souligner que les questions relatives aux femmes et aux enfants sont toujours ignorées. Elle a fait remarquer qu'« actuellement, nous avons des projets de loi en attente depuis dix ans au Parlement sans avoir été examinés ». Les projets de loi sur le soutien aux enfants et l'élimination de la violence faite aux femmes sont à l'ordre du jour du Parlement depuis des années. (Agence ISNA, 25 décembre 2017)

○ Le directeur juridique du pouvoir judiciaire, Zabihollah Khodayan, s'est opposé à l'adoption du projet de loi contre les violences faites aux femmes en disant : « Le projet de loi sur la lutte contre la violence faite aux femmes (en Iran) a été rédigé sous un angle purement sexuel. » Dans son commentaire du 24 août 2017, il justifie son point de vue en affirmant que 70 des 100 articles du projet de loi « criminalisent » et « imposent des peines de détention, même pour les plus légères tensions entre les couples ».

○ Un projet de loi pour relever l'âge du mariage des filles de 13 à 16 ans en Iran a rencontré l'opposition des hommes au parlement des mollahs. Tayyebeh Siavoshi, une députée, a twitté le 3 février 2018, que les délibérations sur le projet de loi avaient cessé en raison de l'opposition des hommes.

○ Parvaneh Salahshouri, qui dirige la « faction des femmes » au Parlement des mollahs, a déclaré lors d'un rassemblement à Chiraz le 11 décembre 2017 : « Actuellement, on compte environ 2000 veuves âgées de 9 à 12 ans. Cela fait plus d'un an que nous avons proposé au Parlement de relever l'âge légal du mariage. Cependant, certaines femmes occupant des postes à responsabilité s'y opposent davantage. » (Agence IRNA, 11 décembre 2017)

○ La députée Tayyebeh Siavoshi a annoncé que le plan visant à corriger la loi sur les passeports et l'autorisation des femmes de quitter le pays sans l'accord de leur mari n'était pas inscrit à l'ordre du jour. (Site Khaneh Mellat, 28 janvier 2018)  
Elle a également annoncé que le projet de loi sur les droits de l'enfant, qui pourrait dans une large mesure prévenir les abus sexuels, attend depuis onze ans d'être inscrit à l'ordre du jour. (Le Salamnews.com - 28 janvier 2018)



**Le rapport sur l'écart entre les sexes en 2017 classe l'Iran au 140e rang sur 144 pays.**

**Les 137 femmes qui s'étaient inscrites pour se présenter à l'élection présidentielle ont été disqualifiées.**

**La participation des femmes aux conseils municipaux s'élève à 1,7 %.**

**« 49 % de la population ont été marginalisés. »**

- Es'hagh Jahangiri.

**« Les femmes ont pratiquement disparu des postes de direction. »**

- Massoumeh Ebtekar

## ■ La participation économique

Les femmes sont les premières victimes de l'économie en faillite en raison de la discrimination flagrante à leur encontre, inscrite dans la loi, et des nombreuses restrictions qui leur sont imposées dans l'emploi et l'éducation.

○ Lors de sa campagne électorale, Hassan Rohani, le président du régime, a donné de nouvelles statistiques sur l'exclusion des femmes du monde du travail en Iran. « Environ 670 000 femmes ont perdu leur emploi entre 2004 et 2014, a-t-il dit. La question des femmes en tant que secteur important de la société a été négligée dans le passé. » (Le Club des Jeunes reporters, 4 mai 2017)

○ Le représentant de Khamenei a rejeté la participation des femmes dans l'économie et appelé à leur marginalisation. Dans ses propos tenus à Machad, le mollah Alam-ol Hoda a déclaré : « L'un des problèmes auxquels notre société doit faire face aujourd'hui est la participation excessive des femmes aux affaires et aux activités économiques de leurs maris, ce qui n'est pas apprécié dans l'islam parce que les questions économiques et extérieures (au foyer) ne doivent pas être transmises aux femmes de quelque manière que ce soit. » (Site Alef, 12 juillet 2017)

○ De nombreuses femmes ayant fait des études universitaires sont obligées de faire de la vente dans la rue, de travailler dans les restaurants ou comme secrétaires et d'accepter des salaires aussi bas que le tiers du salaire minimum.

○ Selon une enquête du Centre national des statistiques sur la main-d'œuvre pour l'année iranienne 1395 (21 mars 2016 - 20 mars 2017), sur 20 654 750 personnes ayant un emploi en Iran, seules 16,2 % sont des femmes et 83,8 % des hommes.

Publiant l'enquête le 3 décembre 2017, l'agence IRNA a écrit que le marché du travail en Iran est dominé par les hommes et que des opportunités d'emploi sont prévues pour les hommes.

Or, 48,1 % des femmes ayant un emploi ont fait des études supérieures, contre 26,1 % des hommes ayant un emploi.

Selon l'enquête, le nombre de femmes candidates à l'enseignement supérieur en Iran est deux fois plus élevé que celui des hommes, mais elles ne sont pas absorbées par le marché du travail.

Selon la même enquête, 1,5 million sur les 7 millions de personnes employées au noir sur le marché du travail sont des femmes.

○ Malgré le grand nombre de femmes instruites en Iran, l'indice du chômage des femmes

instruites est deux fois plus élevé que celui des hommes.

○ Selon les derniers chiffres compilés par le Centre national de statistiques de l'Iran, le taux de chômage des jeunes femmes âgées de 20 à 30 ans est le double de celui des hommes de la même tranche d'âge. (Site Asr-e Iran, 20 décembre 2017)

○ « Dans certaines provinces, les femmes instruites sans emploi sont trois fois plus nombreuses que les hommes », a déclaré Massoumeh Ebtekar, l'adjointe de Rohani aux affaires féminines et familiales. (Site Ghanoun, citant l'agence IRNA, 30 octobre 2017)

○ Une enquête menée par le Centre de statistiques et d'information stratégique du ministère du Travail a révélé un accès inégal aux emplois salariés pour les hommes et les femmes. Selon cette étude réalisée pour la période allant de mars 2016 à mars 2017, la part des hommes dans les emplois salariés était de 82,7 % contre 17,3 % pour les femmes, ce qui montre que les hommes ont cinq fois plus de possibilités de gagner un salaire que les femmes. (Agence Mehr, 23 janvier 2018)

○ Hassan Taï, conseiller à l'emploi du ministre du Travail, a déclaré en septembre 2017 que les femmes qui travaillent reçoivent 77% du salaire des hommes pour un travail égal, et qu'elles accusent donc un retard de 10 ans par rapport à leurs collègues masculins.

○ Leila Falahati, à la direction présidentielle des Affaires féminines et familiales, a fixé la participation économique des femmes à un taux optimiste de 17 %. Cela laisse l'Iran loin derrière les autres puissances économiques de la région du Moyen-Orient. (Agence ISNA, 13 janvier 2018) Les dernières estimations selon les chiffres officiels s'élevaient à 11,8 %.

### Le pouvoir judiciaire lève l'interdiction de licenciement des mères allaitantes

Le Conseil général des directeurs de la Cour administrative de justice a annulé une directive du directeur général du ministère du Travail qui interdisait de licencier pendant deux ans les mères qui travaillent pendant qu'elles allaitent leurs enfants. (Agence Tasnim, 15 septembre 2017) La directive n° 49517, datée du 9 juin, 2014, publiée par le directeur général des relations de travail et de la rémunération des services au Ministère du travail et de la protection sociale, déclarait que « le licenciement des femmes qui travaillent pendant leur congé de maternité et la période pendant laquelle elles allaitent leurs enfants (jusqu'à deux ans) est interdit sous quelque prétexte que ce soit. »



**Le marché du travail en Iran est dominé par les hommes et les possibilités d'emploi sont destinées aux hommes**

## ■ La ségrégation sexuelle

L'emploi des femmes en Iran dépend de la ségrégation sexuelle sur les lieux de travail. Si le lieu de travail des femmes n'est pas séparé de celui des hommes, l'entreprise ou l'atelier n'est pas autorisé à employer des femmes.

De nombreux lieux publics, comme les classes, les entrées des universités, les parcs, les trains, les bus urbains et autres sont déjà sous le coup de la ségrégation.

○ Lors d'une séance publique du parlement des mollahs le 14 janvier 2018, Nasrollah Pejman, religieux et député de Machad, s'est opposé à « la présence de personnel masculin dans les services » propres aux femmes dans les hôpitaux. (Agence Fars, 14 janvier 2018)

○ Les responsables de l'université Azad de Zahedan, dans le sud-est de l'Iran, ont séparé l'entrée de l'université pour les filles et les garçons.

○ L'Union des photographes et cameramen a également annoncé que « les photographes de mariage doivent nécessairement être des femmes ». Manouchehr Bastani a souligné : « Même pour montrer des échantillons de leur travail, les photographes ne doivent le faire qu'avec la mariée et les dames. » (Agence ISNA, 7 juillet 2017)

**Le taux de chômage des jeunes femmes est deux fois plus élevé que celui des hommes.**

**Seulement 16,2 % des 21 millions de travailleurs sont des femmes.**

**La part des hommes dans les emplois salariés est de 82,7 %, contre 17,3 % pour les femmes.**

**Les femmes qui travaillent reçoivent 77 % du salaire des hommes pour un travail égal.**

**De nombreuses femmes ayant fait des études supérieures ont recours à des emplois payés le tiers du salaire minimum.**

**La participation économique des femmes s'élève à 11,8 %.**

# LES FEMMES EN TÊTE DES ANALPHABÈTES

Discrimination dans le domaine de l'éducation

5,5 millions de femmes analphabètes  
1,7 million d'analphabètes absolues  
63 % de la population analphabète sont des femmes.

1,9 million de filles ne vont pas à l'école.

○ Le Centre national de la statistique en Iran a annoncé que 5 569 044 des analphabètes du pays sont des femmes. Selon ce centre, 1 178 677 filles âgées de 6 à 9 ans sont analphabètes. Le nombre de filles analphabètes âgées de 10 à 14 ans est de 37 915. Le nombre de jeunes femmes analphabètes âgées de 15 à 19 ans a également été annoncé à 58 163. (Site Farhangian News, 3 août 2017)

○ Il y a en Iran 1 682 000 femmes âgées de 10 à 49 ans qui sont absolument analphabètes, a annoncé Ali Bagherzadeh, chef de l'Organisation du Mouvement pour l'alphabétisation. Il a ajouté : « 4,2 % de la population féminine du groupe d'âge 10-49 ans vivant en zone urbaine et 13 % de celles qui vivent en zone rurale sont absolument analphabètes. » Bagherzadeh a ajouté : « 63 % de la population analphabète sont des femmes. 44 % d'entre elles vivent dans des villages et 54 % dans des villes. En même temps, on compte 190 000 analphabètes âgées de 10 à 19 ans. » (Agence IRNA, 25 décembre 2017)

○ Il y a au moins 1,9 million de filles qui ne vont pas à l'école.

○ L'Iran se classe au 120<sup>e</sup> rang mondial avec un total de 9,5 millions d'analphabètes. « Il y a une différence et un écart significatif entre les filles et les garçons dans les écoles. »

## Il y a un écart significatif entre les filles et les garçons dans les écoles. Les femmes ont toujours subi l'injustice

- Mohammad Bahai, ministre de l'éducation

### Entre 40 et 50 % des filles ne vont pas à l'école.

- Rezvan Hakimzadeh, du ministère de l'Éducation

Admettant que « les femmes ont toujours été confrontées à l'injustice » en Iran, le ministre de l'Éducation Mohammad Bahai a ajouté : « Dans certaines écoles mixtes ou écoles de filles avec des enseignants de sexe masculin, les filles sont privées d'éducation physique. Dans les régions défavorisées, les filles jouent dans un coin pendant l'heure de l'éducation physique. » Il a également révélé que « les filles n'ont pas accès aux centres d'enseignement secondaire » et considère cela comme un autre signe d'« inégalité de traitement des filles ». Or les centres d'enseignement secondaire comme les bibliothèques, les centres culturels et les centres d'éducation des enfants et des jeunes ont été conçus pour être utilisés par les deux sexes, a dit Bahai. (Agence ISNA, 17 septembre 2017)

○ Rezvan Hakimzadeh, directeur du ministère de l'Éducation pour les écoles élémentaires, a déclaré : « Dans de nombreuses provinces frontalières, les écoles secondaires n'accueillent que 50 % des filles en secondaire. Cela signifie qu'entre 40 et 50 % des filles ne vont pas à l'école. » « C'est choquant, a dit Hakimzadeh. La raison pour laquelle certaines abandonnent l'école est sans doute le mariage précoce. » (Agence ILNA, 9 septembre 2017)

○ Le gouverneur provincial du Khouzistan, Gholamreza Shariati, a déclaré lors d'une réunion le 6 février 2017 : « Nous avons encore des enfants au Khouzistan qui sont privés d'éducation. Le plus grand nombre de personnes privées d'éducation sont des femmes. » (Agence Mehr, 6 février 2017)

○ Le député d'Ahwaz, Javad Kazen Nasab al-Baji, a également admis que dans certaines régions et villages défavorisés du Khouzistan, l'éducation des filles se limite au niveau élémentaire. (Agence Mehr, 16 décembre 2017)

○ En 2016, les responsables du Khouzistan avaient déclaré que « dans certaines parties d'Ahwaz, une fille sur quatre peut obtenir un diplôme d'études secondaires » et que « le nombre de filles privées d'éducation est le double de celui des garçons défavorisés. » (Agence Mehr, 17 septembre 2016)



### L'espace éducatif et l'absence de sécurité

○ Les filles de Qeshm étudient dans des tentes parce que les salles de classe sont trop vieilles et hors d'usage. (Agence IRNA, 1<sup>er</sup> février 2017) Composée de 59 villages et villes, Qeshm est une île du détroit d'Hormuz dans le golfe Persique, deux fois est demi plus grande que Bahreïn.

○ Les élèves de Karadj, à l'ouest de Téhéran, sont confrontées à des systèmes de chauffage dysfonctionnels, au manque d'espace éducatif et à la faiblesse des structures de construction de leurs écoles. L'espace éducatif limité a pratiquement créé une situation où 60 % des écoles de cette région travaillent en deux équipes. Karaj est situé à 20 kilomètres à l'ouest de Téhéran, au pied des montagnes de l'Alborz. C'est la quatrième ville d'Iran.

○ Le plafond d'une salle de classe du village de Sirik s'est effondré le 13 avril 2017. Une élève a été blessée à l'œil et transportée à l'hôpital. Le village de Sirik est situé dans la province d'Hormuzgan dans le sud de l'Iran. (Photo ci-contre) Les bâtiments scolaires des villages et des districts de cette province ne sont pas sécurisés et causent beaucoup de dommages aux élèves chaque année. (Agence ISNA, 5 avril 2017)

○ L'incendie d'une école de filles dans la ville de Meshginchahr, dans le nord-ouest de l'Iran, a entraîné la destruction complète du toit. L'école a été fermée et 300 élèves sont restées sans école à la veille de la rentrée scolaire. (Agence Mehr, 8 septembre 2017)

### Révocation du document de l'UNESCO sur l'éducation 2030

Le document de l'ONU 2030 sur l'éducation a été officiellement abrogé le 23 juin 2017, lors d'une réunion du Conseil suprême de la révolution culturelle, présidée par le président des mollahs, Hassan Rohani. Le 9 juillet 2017, le gouvernement de Rohani a également voté officiellement l'annulation du document Education 2030 et le démantèlement du groupe de travail constitué pour sa mise en œuvre. Le document signé par le vice-président Is'haq Jahanguiri a été publié par les médias publics. (IRINN, 12 juillet 2017) Le régime iranien a signé le document de l'UNESCO pour 2030 avec des réserves. Le représentant de Khamenei à Machad, le mollah Ahmad Alamol-Hoda, a déclaré que le document contredisait les valeurs du régime. (Agence Fars, 2 juin 2017) Le 21 juin 2017, le guide suprême des mollahs Ali Khamenei a critiqué la mise en œuvre du document 2030 de l'UNESCO qu'il a qualifié de « très dangereux » et de « colonialiste ». Il a estimé que « c'est une question très importante et dangereuse que sous la bannière de divers centres des Nations Unies dont l'UNESCO, certains soient en train de créer un système intellectuel, scientifique, culturel et pratique que toutes les nations devront suivre. » « Le document 2030 fait partie des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies par lesquels les puissances dominantes du monde veulent contrôler toutes les nations dans une démarche erronée. » (Site Guilan Fars, 22 juin 2017).



La nomade Soussane Rashidi, championne de kick boxe, dépense parfois l'argent de sa nourriture pour se rendre au club où elle s'entraîne.



## A L'ASSAUT D'UNE MONTAGNE D'OBSTACLES

### Le sport féminin en Iran

**M**algré les nombreux obstacles créés par le régime iranien pour exclure les femmes, elles sont activement impliquées dans l'arène sportive. Les Iraniennes ne sont pas seulement talentueuses, elles sont vraiment motivées et travaillent dur pour montrer leur compétence à chaque occasion dans le pays ou à l'étranger, malgré l'absence de toute forme de soutien de la part du gouvernement. Les femmes sont également confrontées à de nombreuses restrictions et sanctions en raison de la discrimination officielle à leur égard. Ce chapitre passe en revue les divers types d'obstacles pour les sportives.

#### Manque de fonds

○ L'équipe féminine de basket-ball a été exclue des matchs des U16 asiatiques en raison de la dette de 325 000 \$ de la fédération iranienne envers la FIBA. L'équipe devait participer à l'épreuve officielle pour la première fois depuis 37 ans. (Agence ISNA, 21 octobre 2017)

○ Les matches des équipes féminines de futsal ont eu lieu le 3 décembre, mais les deux équipes d'Esteghlal de la ville de Sari et de la municipalité de Racht n'ont pas pu affronter leurs rivales en raison de problèmes financiers. (Agence ISNA, 4 décembre 2017)

○ L'équipe féminine de futsal Naft de Téhéran a été suspendue le 12 décembre 2017 à la suite d'une lettre du directeur général de la jeunesse et des sports de la province de Téhéran, les informant que le sponsor de l'équipe ne les soutiendrait plus. (Agence ISNA, 12 décembre 2017)

#### Les championnes abandonnées

○ Hajar Taktaz, recordwoman du lancer du poids dans la catégorie des non-voyantes et classée cinquième aux jeux paralympiques, doit gagner sa vie en vendant des cornichons faits maison. Depuis 1998, elle détient le record du lancer du poids. Elle a remporté deux vice-championnats asiatiques dans les tournois para-asiatiques en 2005, puis a remporté la cinquième place aux Jeux paralympiques. Elle doit payer tous ses frais d'entraînement en plus de ses frais de traitement médical. (Site Asr-e Iran, 23 décembre 2017)

○ Atoussa Abbassi, médaillée de bronze aux championnats cyclistes asiatiques et détentrice d'un record de vitesse féminine en Iran, a dû s'entraîner dans la rue en raison de problèmes financiers. (Site Mashreq news, 18 octobre 2017)

○ Soussane Rashidi, championne de kick boxe féminine pendant onze trimestres, est une nomade vivant à Kermanschah qui n'a reçu aucun prix pour ces victoires. (Site Fararu, le 18 octobre 2017) Elle commence à travailler tôt le matin, en faisant du pain, en gardant des troupeaux, ramassant du bois, etc. Mme Rashidi a dit : « Certains jours, je n'ai pas de billet de transport pour aller à l'entraînement. Parfois, si on me donne de l'argent pour acheter un œuf à manger, j'économise pour payer mon transport. » Mahshid Ashtari, membre de l'équipe nationale de ping-pong, s'est vu dire par le ministère de l'Éducation de se concentrer sur ses études au lieu de faire du sport. Au lieu de la récompenser pour ses médailles,



Mahshid Ashtari

#### Violation des règles universelles de la FIFA

La Fédération iranienne de football a informé les équipes participant à la Ligue de football féminin que les joueuses recevraient un carton jaune si elles ne se couvraient pas correctement la tête pendant les matchs. Si cela se répétait, elles recevraient un carton rouge et on les expulserait du terrain.

ils lui ont dit d'abandonner le sport et d'étudier à la place. (Agence ISNA, 21 janvier 2018)

#### Pas de place pour l'entraînement

○ L'équipe féminine de cyclisme a dû se rendre en Malaisie longtemps avant le tournoi, car les Iraniennes n'ont pas de pistes cyclables pour s'entraîner.

Fatemeh Hodavand, de l'équipe féminine de cyclisme, a déclaré : « Les vélos fournis par la Fédération sont trop gros pour les femmes et nous devons payer pour nos vélos sans aide financière. » (Agence Mehr, 3 février 2018)

○ Les jeunes femmes, membres de l'équipe nationale d'athlétisme, ont dû s'entraîner seules pour se préparer aux championnats d'Asie en salle.

Haniyeh Samari, membre de l'équipe d'athlétisme, a déclaré aux agences de presse : « On a dit à tout le monde de pratiquer dans sa province natale. Ils ont promis de donner à chaque joueuse 40.000 tomans par jour pendant une semaine (un total de 280.000 tomans) pour couvrir les dépenses alimentaires, mais nous n'avons encore rien reçu, et on ne sait pas s'ils le verseront. » (Agence ISNA, 23 janvier 2018)

○ La vice-présidente du basket-ball féminin Fatemeh Karamzadeh a déclaré que l'absence d'un terrain de basket-ball pour les femmes est un véritable fléau pour le basket-ball féminin. « Dans un pays qui souligne tant la ségrégation entre les sexes dans le sport, les femmes n'ont même pas de terrain pour jouer », a déploré Karamzadeh. (Agence ISNA, 1er novembre 2017)

○ Certaines équipes participant à la Ligue de Football n'ont pas reçu de terrain pour jouer. Ceux où se déroulaient les jeux étaient parsemés de trous et de fossés, ce qui empêchait les joueuses de dribbler. On rapporte également que les toilettes et les vestiaires n'étaient pas adéquats pour permettre aux équipes de se préparer pour le match. (Agence Iranwire, 3 novembre 2017)

## Des femmes cyclistes agressées

○ Matine Mo'azezi, championne iranienne de patinage de vitesse, a été agressée par un motard inconnu qui s'est approché d'elle alors qu'elle roulait en vélo et lui a donné un coup de pied. La presse a parlé de cette agression le 20 janvier 2018.

○ Le 8 janvier 2018, une jeune cycliste a été attaquée dans la ville de Qom et blessée au visage et à la tête. Selon des témoins, un motard inconnu a délibérément heurté son vélo à l'arrière. Elle a perdu l'équilibre et a été projetée au sol.

○ Deux jeunes femmes ont été arrêtées à Dezful, au Khouzistan, pour avoir conduit une moto et affiché leurs photos sur Internet. (Site Aftab, 24 octobre 2017)

### Interdiction aux femmes de faire du vélo

Ali Khamenei, guide suprême des mollahs : « Il est interdit aux femmes de faire du vélo dans les lieux publics et dans des endroits où elles pourraient être vues par des hommes étrangers à leur famille. » (Agence ILNA, 26 novembre 2017)

## Exclue de l'équipe pour avoir ôté son voile

○ Dorsa Derakhshani, membre de l'équipe nationale d'échecs féminine iranienne et sixième championne du monde des moins de 18 ans, a été exclue de l'équipe nationale pour ne s'être pas voilée au championnat d'échecs de Gibraltar. (Agence Fars, 18 février 2017)

○ Shiva Amini, 28 ans, célèbre footballeuse de ligue en Iran, a été écartée de l'équipe nationale pour avoir enlevé son voile pendant ses vacances en Suisse. Elle avait affiché des photos d'elle-même dans les réseaux sociaux en train de jouer au football tête nue. (Agence ROKNA, 12 décembre 2017)

○ La championne iranienne de gymnastique Kiana Abdipour, 10 ans, a été convoquée par le Comité disciplinaire de la Fédération iranienne de gymnastique qui l'a exclue des championnats pour avoir publié en ligne des photos d'elle en gymnaste sans voile en Arménie. (Agence ISNA, 25 décembre 2017)



Matine Mo'azezi



Shiva Amini



Dorsa Rakhshani

Kiana Abdipour

## Les spécialistes religieux insistent sur l'interdiction des femmes dans les stades

Le mollah Makarem Shirazi : « La question a été posée par le gouvernement précédent, mais le Guide suprême et d'autres autorités religieuses s'y sont opposés. C'est une déviation de soulever cette question une fois de plus. » (Agence ISNA, 29 novembre 2017)

Le mollah Nouri Hamedani : « Il n'est pas permis aux hommes et aux femmes d'être présents dans le même événement sportif parce que les femmes ne peuvent pas y porter correctement le voile. » (Agence Razavi, 29 novembre 2017)

**Au moins 35 femmes ont été arrêtées pour avoir tenté d'entrer dans le stade Azadi de Téhéran où Gianni Infantino, président de la FIFA, assistait au match Esteghlal /Persepolis. Zohreh Haratian, représentante de la FIFA en Iran et responsable du CRMFI (centre de rééducation médicale du football iranien) n'a pas été invitée aux cérémonies.**

## Des maris empêchent 8 membres de l'équipe nationale de se rendre à l'étranger

○ Huit Iraniennes, membres d'équipes nationales, se sont vu interdire par leur mari de quitter le pays pour participer à des tournois internationaux.

Niloufar Ardalani, capitaine de l'équipe nationale féminine de futsal, et Zahra Nemati, membre de l'équipe nationale de tir et porte-drapeau des sportifs iraniens aux Jeux Olympiques, ont été interdites de quitter le pays en raison du désaccord de leur mari.

○ La loi oblige les femmes à obtenir la permission écrite de leur père et, si elles sont mariées, de leur mari, afin de pouvoir obtenir leur visa et leur passeport pour se rendre à l'étranger.

○ Le projet de loi proposant une réforme à cette loi donnant aux hommes le droit d'empêcher leurs épouses de voyager, se heurte à de nombreux obstacles au Parlement. Tayebeh Siavoshi, députée du parlement des mollahs, a déclaré : « En plus de l'opposition de certains députés, il y a eu l'opposition d'organes exécutifs, notamment le département des passeports, le ministère du Renseignement et le département des passeports des forces de sécurité de l'État. » (Magiran.com, 8 octobre 2017)



## Les femmes défient l'interdiction d'entrer dans les stades

○ Le 12 février 2017, huit jeunes femmes ayant tenté d'entrer dans le stade Azadi de Téhéran pour assister à une rencontre de football entre les équipes de Persepolis et d'Esteghlal, ont été arrêtées lors d'un contrôle à l'entrée. (Agence ISNA, 14 février 2017)

○ Une fille vêtue d'un costume de garçon a été arrêtée par les forces de sécurité dans le stade Azadi de Téhéran lors d'un match de football entre les équipes d'Esteghlal et d'Al-Ein. (Site Parsineh, 23 mai 2017)

○ Les forces de sécurité de l'État ont expulsé trois jeunes femmes qui tentaient d'entrer dans le stade Azadi pour assister au match de football entre les deux équipes de football iraniennes les plus en vue. L'incident a eu lieu le 26 octobre 2017. Les supporters féminins avaient revêtu de vêtements masculins pour tenter d'entrer dans le stade. (Rokna.ir, 26 octobre 2017)

○ Fatemeh Paghaleh Nejad est entrée au stade Azadi de Téhéran le 26 janvier 2018 pour assister au match joué par l'équipe de football d'Esteghlal.

○ Deux jeunes femmes, Shabnam et Zeinab, ont réussi à entrer dans le stade de football de Qadir à Ahwaz, capitale de la province du Khouzistan, pour regarder leur équipe de football préférée jusqu'au bout. L'une des filles portait des vêtements d'homme et l'autre une barbe peinte sur le visage. Dans une vidéo qui la montre au stade, Zeinab dit : « Tous les garçons ont compris que j'étais une fille, mais personne n'a rien dit. J'espère que le jour viendra où nous serons toutes libres. » (Agence ILNA, 25 décembre 2017)



Champion du monde  
**d'exécutions**  
de femmes

Au moins  
**82** femmes  
exécutées en Iran  
sous le mandat d'Hassan Rohani

**11** femmes  
exécutées  
depuis janvier 2017

## LES RESTRICTIONS DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

**Elles doivent être mariées et s'asseoir derrière les hommes pour jouer**

○ L'université de Kashan a diffusé une directive le 9 novembre 2017, annonçant une liste de restrictions pour les étudiantes voulant jouer de la musique dans les événements mensuels universitaires : Celles qui souhaitent jouer de la musique avec des hommes pourront le faire si elles sont mariées, si elles observent des vêtements appropriés (c'est-à-dire ne pas porter des vêtements serrés ou courts, ni de manches courtes, elles doivent porter un serre-tête, porter une couleur de vêtements appropriée et non lumineuse) et ne doivent pas faire de mouvements en plus des gestes nécessaires pour jouer de leur instrument. Sur la scène, elles doivent s'asseoir en marge ou derrière les autres membres du groupe.

### Privées de monter sur scène

○ Les joueuses de l'orchestre national d'Ispahan n'ont pas été autorisées à monter sur scène lors de leurs concerts des 12 et 13 janvier 2018.

Un membre de l'orchestre a déclaré aux médias : « Les femmes participent toujours aux répétitions mais ne sont pas autorisées à participer aux représentations. » Il a ajouté : « Les musiciennes d'Ispahan n'ont pas eu la permission de monter sur scène depuis des années. » (Agence ILNA, 15 janvier 2018)

○ Les membres du groupe de musique entièrement féminin Hanareh, n'ont pas été autorisés à se produire en concert. Baran Rezaï, qui chante avec ce groupe, a déclaré : « J'ai demandé à plusieurs reprises une autorisation pour un concert féminin à Racht, Ispahan, Karaj, Kermanschah, Yazd, Saqqez et Chiraz, mais je n'ai reçu cette autorisation en aucune occasion. » (Agence ILNA, 17 juillet 2017)

○ Dirak Khatoun, un groupe de musique entièrement féminin, n'a pas été autorisé à se produire au festival ethnique de Kermanschah.

Le site Mersad, affilié aux gardiens de la révolution, a annoncé le 18 janvier 2017 que la performance du groupe piétinerait « toutes les valeurs morales et religieuses ».



### La 82<sup>e</sup> femme

Mahboubeh Mofidi, 25 ans, exécutée à Nochahr le 20 janvier 2018. Elle avait 17 ans au moment des faits.

### Lapidation

Une peine de lapidation a été prononcée au Lorestan le 3 février 2017 contre un homme et une femme, identifiée par ses initiales S.M.

### Aveuglement

Une peine d'aveuglement a été prononcée contre une femme à Kohguilouyeh, le 3 février 2017.

# VIOLENCES D'ETAT FAITES AUX FEMMES

**A**u moins 82 femmes ont été exécutées en Iran sous le mandat présidentiel de Hassan Rohani. Onze femmes ont été exécutées depuis janvier 2017.

Des peines de fouet, d'aveuglement et de lapidation ont également été prononcées et pour certaines appliquées au cours de l'année écoulée. En voici quelques exemples :

○ Une peine de 80 coups de fouet a été appliquée le 19 septembre 2017 sur Leila Bayat. Elle avait cherché refuge en Norvège mais avait été expulsée vers l'Iran en mars 2017. Elle a été fouettée pour avoir bu des boissons alcoolisées lors d'une fête en 2007.

○ Les militants des droits civiques Nahid Babazadeh, Baharak Azarnia, Zahra Shafi'i et Melika Kavandi ont été condamnées à 91 jours de prison et 30 coups de fouet chacune le 23 mai 2017 pour s'être rassemblées afin d'exiger la libération d'un prisonnier d'opinion.

○ L'étudiante militante Zamaneh Zivi a été condamnée à 50 coups de fouet et à une amende de 800 000 tomans (182,5€) pour avoir participé à des rassemblements en faveur du référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien.

○ Le tribunal pénal de la province de Lorestan a condamné un homme et une femme à la lapidation le 3 février 2017. La femme a été identifiée comme étant S.M. (Site officiel de Kashan, 3 février 2017).

○ Le 3 février 2017, la Cour suprême a statué qu'une femme devait être aveuglée d'un œil. La femme non identifiée a été reconnue coupable d'avoir aspergé d'acide deux ans auparavant une autre femme à Kohguilouyeh. (Agence Tasnim, 3 février 2017)

○ Nahid, 32 ans, a été condamnée à 15 ans de prison et 99 coups de fouet pour des relations illicites avec un homme qui l'avait droguée, violée, filmée et fait chanter en 2011. (Rokna.ir, 18 février 2017)



○ Un homme et une femme ont été condamnés au fouet, à l'éloignement et au travail forcé dans un établissement pour malades mentaux sous l'accusation d'une relation secrète, que les deux ont niée. (Site Hamshahri, 9 octobre 2017)

○ Une femme mariée, Sussane, a été condamnée à 99 coups de fouet. Elle avait d'abord été condamnée à mort sur l'accusation présumée d'adultère, mais elle a été disculpée par la suite. (Agence ROKNA, 2 janvier 2018)

○ Une jeune femme a été condamnée à 100 coups de fouet et au travail forcé dans un hôpital pendant un an sur l'accusation d'avoir eu des relations illicites présumées sur Internet, ce qu'elle a démenti. (Site Aftabnews, 21 octobre 2017)

○ Une jeune femme de Téhéran a été condamnée au fouet et au travail forcé pour avoir eu des relations illicites avec un homme malgré son insistance sur le fait qu'il ne s'agissait que de relations de travail. (Site Baztab, 6 juillet 2017)

○ Mina, 35 ans, reconnue coupable d'avoir eu des relations illicites avec un homme, a été condamnée à 74 coups de fouet et à deux ans de lavage des morts dans une morgue. (Quotidien « Iran », 13 mai 2017)

○ Une jeune femme, Sepideh, a été condamnée à 99 coups de fouet et à l'éloignement pour avoir eu un contact téléphonique et échangé des SMS avec un homme. Sepideh gagnait sa propre vie et celle de sa fille de six ans en faisant de la couture.

## Violences d'État

○ Mahdisse Mir-Ghavami, ingénieure, a mis fin à sa vie après avoir été agressée sexuellement dans le centre de détention des services de renseignement de Kermanschah. Elle a avalé immédiatement des médicaments après sa libération. Elle avait été convoquée par les services de renseignement le 24 janvier 2017 et a été détenue pendant deux jours.

○ Une femme enceinte a fait une fausse couche après que des agents du renseignement aient fait une descente à son domicile à Sanandaj, capitale du Kurdistan iranien. Selon des informations publiées le 6 novembre 2017, Sara Farhadi était seule à la maison lorsque des agents du renseignement sont entrés violemment chez elle et ont effectué une fouille approfondie pour tenter de retrouver son mari.

○ Une Kurde, Touran Mehraban, a été battue et torturée au centre de détention des services de renseignement d'Oroumieh dans le nord-ouest de l'Iran. Mme Mehraban étudiait à l'université Nazlou d'Oroumieh lorsqu'elle a été arrêtée le 31 décembre 2017 pour avoir manifesté contre la corruption économique.

○ La nouvelle de la mort suspecte d'une femme, anciennement emprisonnée dans le même quartier que Zeinab Jalalian, prisonnière politique kurde, a été diffusée le 6 janvier 2018. Zahra Azadseresht a été retrouvée morte chez elle à Kermanschah le 14 octobre 2017. Elle était sous la pression des services de renseignement de Kermanschah pour ses relations et ses contacts avec Zeinab Jalalian.

○ Une handicapée de 30 ans a été violée à plusieurs reprises par un travailleur du centre social qu'elle fréquentait. Il a également été découvert que ce n'était pas le premier cas de viol. Cet agresseur avait déjà agressé deux autres femmes handicapées mentales du centre. (Agence Mehr - 3 septembre 2017)

○ Le 1er septembre 2017, des agents de la municipalité de Téhéran ont roué de coups une femme sans défense qui vendait de petites choses dans la rue. La femme a ensuite été victime d'un AVC.

La police du village d'Agh-dareh, dans la ville de Takab, a chargé un rassemblement pacifique le 15 juin 2017 et blessé un certain nombre de femmes. Certaines participantes ont été arrêtées et transférées dans un lieu inconnu.



## Les crimes d'honneur

○ Une jeune femme a été poignardée à mort par son mari le 2 février 2017 et son corps a été jeté dans un puits. Son mari a dit plus tard qu'il se méfiait de certains de ses comportements.

○ Une jeune femme a été poignardée à mort par son père à Qaemshahr, dans le nord de l'Iran. Après s'être rendue à une fête, elle s'est disputée avec son père et il l'a tuée le 2 février 2017. (Le site ROKNA.ir, 6 février 2017)

○ Une adolescente a été tuée par son frère parce qu'elle avait résisté à son mariage forcé. Narguesse Ali Shoja'i, 17 ans, vivait dans un village de Behbahan, dans la province du Khouzistan dans le sud-ouest de l'Iran. Les funérailles de Narguesse ont eu lieu le 4 juillet 2017.

## Violence domestique

○ Une fillette de 5 ans à Machad a été victime d'une mort cérébrale sous les coups violents de son beau-père. Elle avait de multiples cicatrices sur l'abdomen, la tête et le visage au moment de son admission à l'hôpital. En plus des fractures aux jambes et à la hanche, elle avait aussi des lésions cérébrales. Après une querelle avec la mère de l'enfant, le beau-père avait frappé la tête de la fillette à plusieurs reprises sur le sol, entraînant de graves blessures physiques et la mort cérébrale. (Agence IRNA, 3 mai 2017)

○ Une femme de 64 ans a été hospitalisée après avoir été gravement battue par son mari. Les médecins de l'hôpital s'inquiétaient de l'état de ses yeux. La femme sans défense a affirmé qu'elle n'avait aucun désir de rentrer chez elle par crainte de mourir. (Agence ROKNA, 14 mai 2017)

## Mahdi Mir-Ghavami, 26 ans, s'est suicidée après avoir été agressée sexuellement lors de sa détention

○ Le bureau de médecine légale de Téhéran a déclaré avoir enregistré les noms de 12 159 femmes victimes de violences en quatre mois à partir du 21 mars 2017. (Agence Mehr, 23 septembre 2017)

○ De mars à juillet, 255 femmes ont déposé plainte contre des violences de leur mari auprès des bureaux médico-légaux de la province Kohguilouyeh et Boyer-Ahmad, dans le sud-ouest de l'Iran. (Site Bam-e Dena, 21 août 2017)

○ Le directeur général de la médecine légale de la province Khorassan-Razavi a annoncé avoir enregistré les noms de 6 923 femmes de mars 2016 à mars 2017 (année iranienne 1395), qui avaient signalé des violences de la part de leur mari. (Site Mashreq News, 25 juin 2017)

○ Un responsable a annoncé que 12 000 cas de maltraitance d'enfants et 11 000 cas de violences familiales avaient été enregistrés par l'Organisation nationale de protection sociale. (Agence ILNA, 4 mars 2017)

## Une femme brûlée dans la montagne

Le corps calciné d'une jeune enseignante a été découvert dans les montagnes de Ramhormoz, dans la province de Khouzistan dans le sud-ouest de l'Iran, le 27 février 2017. La femme a été identifiée par son téléphone portable comme étant Zeinab Beziyoun, son corps a complètement brûlé. Sa disparition avait été signalée quelques jours auparavant. Sa dépouille a été retrouvée par un berger au sommet d'une montagne.





## ENSEIGNANTES ET INFIRMIÈRES SOUS LA PLUS GRANDE PRESSION

Les femmes représentent près de la moitié du personnel enseignant en Iran. Elles sont frappées d'une pauvreté extrême et confrontées en même temps à de nombreuses discriminations sociales et juridiques en raison de leur sexe.

○ Chaque employée officielle du ministère de l'Éducation gagne 1,4 million de tomans par mois (324,5 €) alors que le seuil de pauvreté est de 4 millions de tomans (957,5 €). Cela signifie que les enseignantes gagnent officiellement environ un tiers de ce dont elles ont besoin pour subsister.

○ Pour éviter de payer le maigre salaire des enseignantes, le ministère de l'Éducation refuse de les employer officiellement. Par conséquent, elles sont nombreuses à travailler sous contrat temporaire malgré de longues années d'expérience, et leur salaire mensuel se situe entre 300 et 450 000 tomans (71,5 € à 108 €).

○ Les enseignantes sous contrat temporaire ne bénéficient d'aucun avantage, et leur revenu est bien en dessous du salaire minimum de 930 000 tomans (223€), et pourtant, il arrive fréquemment qu'aucun salaire ne soit versé pendant des mois.

○ Les enseignants sous contrat temporaire comblent la pénurie d'enseignants dans les établissements et comptent un grand nombre de femmes.

○ Le ministère de l'Éducation empêche la fuite d'informations sur le nombre et le sexe des enseignants travaillant sous contrat temporaire.

○ Le ministère de l'Éducation ne met pas à la retraite les femmes qui ont plus de 25 ans d'expérience professionnelle pour profiter de leur service à moindre prix. (Afkar-news, 2 mai 2016)

○ Beaucoup d'enseignantes travaillent deux ou trois fois plus pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille, au lieu de se concentrer sur la qualité de l'enseignement.

○ Les enseignantes ont organisé des manifestations répétées à travers l'Iran pour protester contre les bas salaires, les emplois temporaires, les conditions de travail difficiles, l'absence d'assurance et le non-paiement des salaires pendant des mois.

○ Elles exigent également la liberté des militants des droits des enseignants emprisonnés, l'équilibre des pensions de retraite, la fin de la discrimination, la pleine promulgation de l'article 41 de la Loi sur le travail, et l'augmentation immédiate des salaires des travailleurs actifs et retraités et des enseignants sur la base du panier de dépenses minimales.

○ Les enseignantes ont participé au moins à 88 manifestations au cours de l'année écoulée.

En dépit de leur lourde tâche qui implique beaucoup de travail, de pressions et de préjudices, la majorité des infirmières en Iran n'ont pas d'emploi officiel. Elles travaillent sur des contrats temporaires. On leur offre un petit salaire et même ce petit salaire n'est pas payé régulièrement.

○ L'an dernier, les infirmières ont organisé une trentaine de manifestations pour exiger entre six et onze mois de salaires impayés.

○ 17 infirmières sont mortes en Iran au cours des deux dernières années. Pour toutes les victimes, on pointe du doigt le stress lié au travail.

Ali Mohammad Adabi, président de l'organisation des soins infirmiers, a déclaré : « Les 17 infirmières qui travaillaient dans les hôpitaux publics et privés avaient entre 25 et 45 ans et étaient considérées comme jeunes, mais toutes avaient subi une pression énorme au travail avant de mourir subitement. Aucun de leurs décès n'était dû à une maladie ou à un autre paramètre. » (Agence ILNA, 9 février 2018)

○ Ali Mohammad Adabi a ajouté : « Aucune mesure n'a été prise pour compléter le personnel infirmier des hôpitaux depuis la mise en œuvre du Plan de changement de régime de santé. Cela a forcé les infirmières à faire de lourdes heures supplémentaires. En outre, des problèmes économiques les ont également obligés à travailler dans d'autres centres



médicaux en plus de leur employeur principal pour subvenir à leur besoin. Quoi qu'il en soit, lorsque le nombre de personnes se référant à un centre médical public ou privé augmente, cela met en danger la santé des infirmières et des médecins. » (Agence ILNA, 9 février 2018)

La pression s'est accumulée sur les infirmières qui travaillent dans les hôpitaux publics en Iran.

Hossein Ali Nessa'i, membre du Conseil supérieur de l'Organisation des soins infirmiers, a ajouté : « le plan pour changer le régime de santé a attiré plus de gens dans les hôpitaux publics pour recevoir des services médicaux, alors qu'aucune mesure n'a été adoptée pour augmenter le nombre d'infirmières. C'est pourquoi la pression s'est accrue de façon dramatique sur les infirmières existantes. » (Agence ILNA, 17 janvier 2018)

○ Alireza Azarpanah, responsable du système de soins infirmiers de la ville de Doroud, dans l'ouest de l'Iran, a déclaré : « Le stress lié à l'emploi épuise rapidement les infirmières. La fatigue causée par les heures supplémentaires obligatoires, les quarts de travail complexes ainsi que le fait d'avoir à faire des choses sans rapport avec leur profession, leur causent des préjudices psychologiques et physiques. » (Site de la Maison des infirmières, 6 novembre 2017)

○ Le 7 novembre 2017, la Cour administrative suprême a annoncé que la loi sur la retraite anticipée après 20 ans de travail dans des emplois pénibles est applicable aux infirmières. Cependant, à la lumière de la pénurie de 100 000 infirmières et de la persistance simultanée de 11 000 infirmières au chômage dans le pays, la mise en œuvre de cette loi semble accroître la pression sur les infirmières plutôt que de la

réduire. (Agence IRNA, 7 novembre 2017)

○ Mohammad Sharifi, directeur adjoint de l'Organisation nationale des infirmières, a admis que la situation des infirmières s'est détériorée sous Rohani et qu'environ 500 infirmières quittent le pays chaque année. Il a également confirmé que les honoraires des infirmières n'avaient pas été payés depuis 11 mois dans certains centres et que la communauté des infirmières est dans un état instable. (Agence ILNA, 24 octobre 2017)

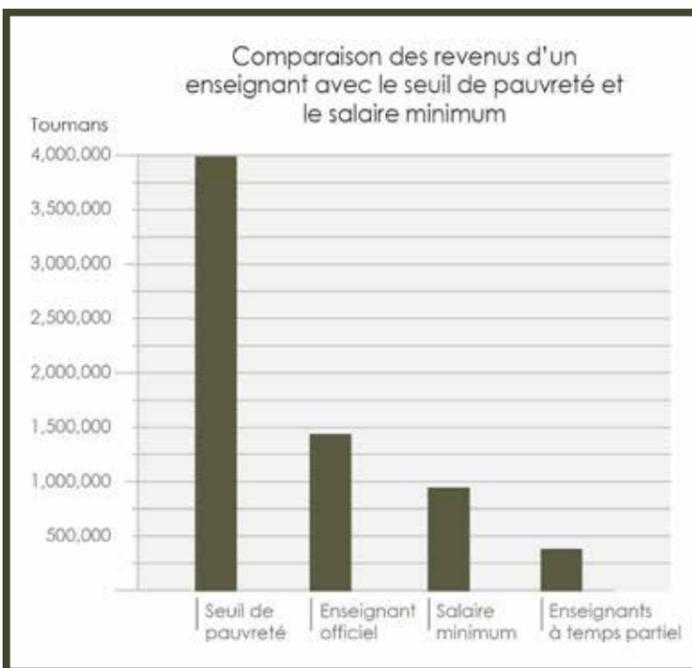
○ Quelque 6 000 infirmières partent à la retraite chaque année sans être remplacées, a expliqué Maryam Hazrati, directrice du bureau des soins infirmiers au ministère de la Santé. En même temps, le nombre de lits d'hôpitaux a augmenté sans qu'il y ait d'embauche de nouveau personnel. Cela a augmenté la pression sur les infirmières existantes. En règle générale, pour chaque infirmière qui part, il faut en embaucher une. » (Agence IRNA, 5 février 2018)

○ Maryam Hazrati a ajouté : « En plus des infirmières qui partent naturellement à la retraite, un grand nombre prennent une retraite anticipée en raison de la difficulté de ce travail, du volume de travail élevé, des quarts de travail obligatoires et des quarts de nuit. Les infirmières de moins de 30 ans demandent une retraite anticipée et quittent le système de soins infirmiers. Et leur nombre n'est pas minime. »

○ Ali Mohammad Adabi a averti qu'un phénomène de type mafieux était en train d'émerger au sein du ministère de la Santé. « Il ne reste rien du ministère de la Santé et la mise en œuvre du plan (de formation) a été un raccourci pour prendre en compte les intérêts d'un groupe spécifique de personnes. » (Roozplus.ir, 16 juillet 2017)

○ De nombreuses infirmières diplômées sont insatisfaites du système et émigrent parce qu'elles n'ont pas de permis de travail. Le Dr Jaleh Ezzati, sous-directrice de l'Organisation du système de soins infirmiers, a déclaré dans une interview : « Nous avons des documents selon lesquels 97 % des infirmières sont profondément insatisfaites du système de santé du pays. Le nombre de diplômés en sciences infirmières n'est pas négligeable, mais il y en a beaucoup qui n'obtiennent pas de permis de travail après leur diplôme. Actuellement, beaucoup de diplômées décident d'émigrer. »

○ Ezzati a également parlé du salaire des infirmières : « Nous ne nous conformons pas aux normes internationales. En Iran, il y a une infirmière pour 15 patients, alors que selon les normes internationales, chaque infirmière doit s'occuper d'un ou quatre patients au



## infirmières sont mortes

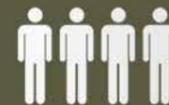
en Iran ces deux dernières années.

On pense que toutes les victimes seraient mortes de stress au travail.

6,000

infirmières partent chaque année à la retraite sans être remplacées.

## Une infirmière pour 15 patients



Alors que selon les normes internationales une infirmière ne doit s'occuper que d'un ou quatre patients au maximum



La différence de salaires entre une infirmière et un médecin est de

100 plus

L'immigration des infirmières hors d'Iran s'est multipliée par 300 fois ces dernières années.



maximum. La différence de salaire d'une infirmière et d'un médecin dans 99 % des pays est de trois fois au maximum. En Iran, cependant, la différence est de 100 fois. Nous avons même eu des salaires 500 fois plus élevés que ceux des infirmières. Or beaucoup de médecins disent qu'ils reçoivent seulement les honoraires de visite ou pour des opérations chirurgicales. Ils partent et tout le travail doit être fait par l'infirmière. Dans de telles circonstances, les infirmières ne peuvent pas recevoir le salaire qu'elles recevaient il y a huit ans alors que le salaire de leur collègue est plus de 100 ou 500 fois plus élevé. »

Elle a ajouté : « Nos recherches montrent que l'immigration des infirmières a augmenté de 300 fois. La quantité de travail est telle, qu'elles ne voient aucune raison de rester. Elles laissent tout derrière et elles s'en vont. » (Site Alef, 11 juin 2017)

○ Ali Mohammad Adabi, chef de l'organisation du système de soins infirmiers, a révélé dans une interview avec les médias : « Il y a une pénurie générale d'infirmières dans tous les hôpitaux, mais cette carence est plus évidente dans les salles d'urgence, les salles d'opération et l'USI » où les infirmières subissent beaucoup de pression mais reçoivent de petits salaires. (Agence ILNA, 30 avril 2017)

○ Des étudiantes en soins infirmiers à Téhéran

ont boycotté leurs examens et organisé un rassemblement le 10 juillet 2017 pour protester contre une nouvelle directive du ministère de la Santé selon laquelle les hôpitaux entreprendront la formation des étudiantes infirmières et bénéficieront dans ce domaine de la coopération des écoles infirmières. Or en principe, c'est l'inverse.

○ L'une des infirmières diplômées de la faculté de médecine de Téhéran a publié dans les médias sociaux un article disant : « Pourquoi le ministère de la Santé n'emploie-t-il pas les infirmières qui sont actuellement sans emploi ? Pourquoi veulent-ils former de nouvelles infirmières dans les hôpitaux ? Leur objectif est de dépenser moins et d'avoir du personnel conforme. De cette façon, ils mettent en danger la vie des patients. » (Eghtesad Online, agence de presse ISNA, 9 et 10 juillet 2017)

○ Au lieu de compenser la pénurie d'infirmières dans les hôpitaux, l'emploi officiel d'infirmières qualifiées, l'élimination de l'écart important entre les salaires des médecins et des infirmières, le paiement des prestations pour les emplois dangereux et la délivrance d'une licence pour l'emploi d'infirmières qualifiées, le ministère de la Santé a proposé un plan selon lequel les hôpitaux dotés d'installations suffisantes sont autorisés à former des infirmières.

# L'AUGMENTATION DES MARIAGES PRÉCOCES AFFECTE LA SOCIÉTÉ

15 000 veuves âgées de moins de 15 ans

Le phénomène des enfants mariés en Iran a pris des dimensions catastrophiques. L'une des principales raisons est la loi qui fixe l'âge légal du mariage pour les filles à 13 ans et permet aux pères de les marier encore plus tôt. Dans le même temps, le parlement des mollahs s'est abstenu jusqu'à présent d'adopter un projet de loi visant à relever l'âge minimum du mariage pour les filles.

○ Rayeh Mozaffarian, sociologue et écrivaine : 41 000 enfants de moins de 15 ans se marient chaque année en Iran. La grossesse précoce inflige les plus grands dommages psychologiques et physiques aux filles mariées... Actuellement, près de 1 700 filles enceintes de moins de 15 ans vivent leur première grossesse. (Agence IRNA, 30 juillet 2017)

○ Parvaneh Salahshour, chef de la faction des femmes au parlement des mollahs : Les données enregistrées par l'Organisation de l'état civil indiquent qu'entre 2004 et 2014, près de 420 000 filles de moins de 15 ans ont été mariées. (Agence ILNA, 15 juillet 2017)

○ Selon les chiffres publiés par la Direction des Affaires féminines et familiales de Rohani, le nombre de fillettes données en mariage avant l'âge de 10 ans est le suivant :

220 en 2011,  
187 en 2012,  
201 en 2013,  
176 en 2014,  
179 en 2015.

Les chiffres ne comprennent que les mariages officiellement enregistrés alors qu'il y a beaucoup plus de mariages qui ne sont pas enregistrés légalement. (Agence ISNA, 14 octobre 2017)

○ Mahrokh Bolouri, directrice des Affaires

féminines et familiales dans la province de Zanzan :

Au cours de l'année écoulée, 1 485 filles de moins de 14 ans se sont mariées à Zanzan, dont 47 ont déjà divorcé. (Agence IRNA, 16 décembre 2017)

○ Le gouverneur du Kurdistan, Abdul-Mohammad Zahedi : 532 mariages de filles âgées de 10 à 15 ans ont eu lieu dans la province du Kurdistan iranien au cours de l'année écoulée (mars 2016 à mars 2017). (Agence Tasnim, 6 juillet 2017)

○ Saïd Seyed-ol Hosseini, adjoint de l'Organisation du régime médical : Malheureusement, le plus grand nombre de mariages ont lieu dans la partie sud du Sistan-Balouchistan... Les filles ont souvent entre 12 et 13 ans dans ces types de mariages. Elles sont le plus souvent mariées à des hommes âgés qui ont plusieurs conjointes... La raison principale de ce type de mariage est la pauvreté. Les familles reçoivent des maisons, des voitures et de l'argent comptant en échange du mariage de leurs filles... Ces jeunes filles souffrent malheureusement de dépression et d'autres problèmes internes jusqu'à la fin de leur vie, parce que leurs maris ont 70 ou 80 ans alors qu'elles n'ont même pas 20 ans. (Agence ILNA, 27 janvier 2017)

○ Shahrbanou Imami, membre du conseil municipal de Téhéran et ancienne membre du parlement des mollahs, a déclaré lors d'une réunion de la Journée des Femmes à l'université Melli de Téhéran qu'il y avait 15 000 jeunes veuves de moins de 15 ans en Iran. « Aujourd'hui, nos lois ont régressé », a-t-elle déclaré. (Agence ILNA, 8 mars 2018)

## Conséquences :

○ Parvaneh Salahsouri, chef de la faction des femmes au parlement des mollahs : Dans certaines parties de l'Iran, des femmes et des mineures sont vendues et échangées sous prétexte de mariage. Donner des filles mineures en mariage cause de graves préjudices à la fois à l'individu et à la société. 50 % des mariages précoces entraînent le décès de la mère ou du bébé. Le risque de cancer est également 70 % plus élevé chez ces mères. (Site Shafaghna, 14 décembre 2017)

○ Tayebeh Siavoshi, députée des mollahs : Au moins 2 000 fillettes en Iran ont fait des fausses couches répétées et deviendront bientôt de jeunes veuves... Ces enfants âgés de 13 à 14 ans deviennent à la fois veuves et

## Mariages précoces de fillettes

41 000 enfants

De moins de 15 ans mariées chaque année en Iran

4164 filles

de 10 à 15 ans mariées en Azerbaïdjan de l'est

532 filles

de 10 à 15 ans mariées au Kurdistan

1485 filles

de moins de 14 ans mariées à Zanzan

Au moins 2000 fillettes ont fait

des fausses couches répétées et seront bientôt de jeunes veuves

chefs de famille.

Un autre problème est que certaines de ces enfants sont forcées d'épouser des hommes âgés. Parfois, la différence d'âge peut aller jusqu'à 30 ans. Et les filles sont forcées à faire de tels mariages. (Agence Fararu, 14 août 2017)

○ Zahra Rahimi, directrice de l'association des étudiantes de l'Imam Ali, a déclaré que les conséquences des mariages d'enfants ne se limitent pas aux familles mais affectent la société en général.

○ En 2015, 1 200 filles de moins de 14 ans ont été ajoutées aux veuves du pays. 179 filles de moins de 10 ans et 36 000 filles de 10 à 14 ans ont été mariées en 2015.

○ Un nombre considérable de filles de moins de 9 ans ont été mariées dans la province d'Hormouzgan (sur la côte sud). La même année, 1 200 divorces de fillettes ont été enregistrés. (Quotidien Iran, 12 février 2018)

○ Des recherches récentes montrent que la cause de 45% du nombre total d'abandons scolaires des filles est le mariage précoce. Les filles quittent l'école pour faire le ménage et s'occuper des enfants. (Hoornews.com, 28 septembre 2017)

○ Amir Taghizadeh, député chargé des affaires culturelles et de la jeunesse au Département des sports et de la jeunesse de

l'Azerbaïdjan oriental, a déclaré que les filles âgées de 10 à 15 ans sont forcées d'épouser des hommes âgés de 29 à 35 ans. (Quotidien Kayhan, 5 septembre 2017)

○ « Les filles de moins de 15 ans et les jeunes femmes de 15 à 19 ans courent un plus grand risque de décès pendant l'accouchement, respectivement cinq et deux fois plus que les femmes qui accouchent après 20 ans », a déclaré Fereshteh Sarbazi, membre de l'Association des gynécologues et obstétriciens.

○ Sarbazi a réitéré : « Les grossesses d'adolescentes se produisent surtout dans les sociétés rurales et pauvres qui ne sont pas éduquées. Bien que les mères de moins de 19 ans aient besoin de plus de soins médicaux pendant la grossesse, elles n'ont pas la possibilité de consulter un médecin puisque ces mariages ont lieu le plus souvent dans des familles à faible revenu. (L'agence de presse ILNA - 29 août 2017)

○ Samira, 8 ans, va se marier avec un garçon de 14 ans pour compenser la dette de son père envers le père du garçon. Le père de Samira travaille dans un four à briques à Pakdasht, dans la province de Téhéran. Il avait emprunté 20 millions de toman à son ami, mais n'est pas en mesure de rembourser sa dette, alors il a décidé de marier sa fille au fils de son ami. (Agence ROKNA - 31 janvier 2018)

# LA PAUVRETÉ ET LA DROGUE FONT PLUS DE VICTIMES CHEZ LES FEMMES

Les maladies sociales sont très répandues et font l'objet d'une attention particulière et globale. Les maladies sociales ont atteint des niveaux critiques et ont un impact négatif sur la sécurité sociale. Le problème social le plus répandu aujourd'hui en Iran est la pauvreté.

## ■ Pauvreté

○ La pauvreté oblige de nombreuses jeunes femmes à vendre des organes de leur corps pour subvenir à leurs besoins. Une jeune Iranienne de 28 ans fait partie de celles-ci. Donya n'a pas trouvé d'autre solution que de vendre un rein et une partie de son foie. Sa mère avait huit enfants lorsqu'elle a divorcé il y a 15 ans. Elle travaille dans une laiterie et gagne 820 000 tomans (187€) par mois au mieux. Donya est titulaire d'un baccalauréat en éducation physique, mais elle travaille comme secrétaire dans un cabinet médical. Avec sa mère, elles gagnent 1,37 million de tomans (313,5€) par mois, soit encore 3 millions de tomans (684€) sous le seuil de pauvreté. Comme elles sont sur le point de perdre leur logement et n'ont aucun espoir d'économiser, Donya a décidé de vendre un de ses reins et une partie de son foie. Cela fait deux mois que Donya a posté une annonce sur Internet pour vendre un rein, mais n'a pas trouvé de client convenable. (Salamatnews.com, 12 décembre 2017)

## Abandon des enfants

○ Avec le développement de la pauvreté, davantage de femmes démunies abandonnent ou vendent leurs nouveau-nés. Les services sociaux de la province d'Alborz a annoncé que 119 nourrissons avaient été abandonnés dans la province au cours de l'année écoulée. (Agence ISNA - 14 janvier 2017)

## Vente de nourrissons

○ Six cents nouveau-nés ont été remis aux services de la protection sociale en Iran. Un employé de cette organisation a déclaré que les enfants et les bébés sont vendus dans certaines régions du pays. Habibollah Massoudi Farid a ajouté : « Il y a des inquiétudes au sujet de la grossesse des droguées, en particulier les femmes sans abri. Si le bébé reste avec sa mère après la naissance, il sera probablement vendu. » (Agence ILNA, 16 août 2017)

○ Les femmes sans abri n'ont pas d'autre choix que de vendre leurs enfants en raison de l'extrême pauvreté.

Fatemeh Daneshvar, du conseil municipal de Téhéran, a déclaré : « Les femmes sans-abri se rendent dans les hôpitaux du sud et du centre de la capitale. Après l'accouchement, ils les vendent pour 100 à 200 000 tomans (22 à 43 €). (Site ICANA, 4 juillet 2017)

## Trafic de nourrissons de SDF

○ Un responsable de la municipalité de Téhéran a révélé que des bébés prématurés sont sortis clandestinement du pays pour être vendus. Fatemeh Daneshvar, présidente de la commission sociale du conseil municipal de Téhéran, a annoncé le 8 mars 2017 que des bébés nés prématurément de femmes SDF sont introduits clandestinement dans d'autres pays pour y être vendus. Elle a dit : « La plupart de ces enfants sont emmenés à l'étranger et nous ne savons pas s'ils sont vendus à des bandes de trafiquants d'organes, à des familles ou à des bordels. » Daneshvar a dit : « Ces gangs vendent les bébés filles plus cher que les garçons et les envoient vers des destinations inconnues. » (Rokna.ir, 8 mars 2017)

## Fugues

○ En Iran, 3 000 jeunes femmes et filles ont fugué entre mars et septembre 2017. Hossein Assadbeigui, responsable des urgences sociales a déclaré que cet organe avait été informé d'un total de 5 000 fugueuses au cours de l'année écoulée. (Agence Tasnim, 10 janvier 2018)

## Mortalité infantile

○ Le taux de mortalité infantile en Iran est cinq fois plus élevé que dans les pays développés. Ali Akbar Sayyari, vice-ministre de la Santé : « chaque année, 15 000 nourrissons perdent la vie en Iran. Pour 1000 naissances, il y a dix nourrissons iraniens qui meurent. » Il a également souligné que « chaque année, quelque 300 mères meurent en Iran. » (Site Tabnak, 2 février 2017)

## Divorce

○ Selon les dernières statistiques fournies par les services sociaux iraniens, 21 divorces sont enregistrés par heure. En d'autres termes, 439 couples se séparent chaque jour. 174 000 divorces ont été enregistrés entre mars 2016 et mars 2017, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. 60 % des mariages se terminent par un divorce avant cinq ans, dont 13 % ne durent pas plus d'un an. 60 % des demandes de divorce sont déposées par des femmes. (Site Salamat, 6 novembre 2017)

## Veuvage

○ Avec plus d'un million de veuves, l'Iran se classe actuellement au premier rang parmi 40 pays pour le nombre de veuves. Rouzbeh Kardoni, directeur général du bureau des problèmes sociaux au ministère de la protection sociale, a déclaré : « La pauvreté est l'un des problèmes les plus importants qui affectent la vie de ces femmes et qui leur infligent donc d'autres formes de violence. » (Quotidien Khorassan, 25 juin 2017).

## Célibataires chefs de ménage

○ Seulement 18 % des femmes chefs de famille ont un emploi ou une forme quelconque d'emploi. Ebrahim Ghaffari, directeur général des services sociaux de la province de Golestan a annoncé lors d'une réunion le 12 février 2017, que selon l'enquête de 2011, sur un total de 21 millions de ménages dans le pays, 2.557.700 sont dirigés par des femmes. Il a prédit que ce chiffre atteindrait 3,5 millions d'ici la fin de cette année (persane) en mars 2017. Il a également ajouté que seulement 18 % de ces femmes ont un emploi et que les autres sont en proie au chômage et à la pauvreté. (Agence Tasnim, 12 février 2017)

○ Anoushirvan Mohseni Bandpay, responsable de l'Organisation nationale de protection sociale, a reconnu que « nous sommes à la traîne en ce qui concerne les indices économiques, tels que la création d'emplois et des emplois pour les femmes. Bien sûr, c'est principalement dû à la politique du pays où nous avons 22 femmes avec un emploi pour 100 hommes qui en ont un. » Selon des sources officielles, le taux d'emploi des femmes en Iran est de 12 %, au mieux. Mohseni Bandpay a ajouté : « 180 000 femmes chefs de famille reçoivent régulièrement une aide de notre part et 100 000 d'entre elles bénéficient d'assurances sociales. En ce qui concerne les prêts professionnels aux femmes sans tuteur ou avec de mauvais tuteurs, l'organisation cependant fait face à des défis majeurs. ». (Site Tabnak - 13 février 2018)



En haut, un nourrisson enveloppé dans un sac à ordures et abandonné dans la rue ; une vieille femme profite de la nuit pour chercher dans les poubelles des choses à vendre ; une femme paralysée sur un fauteuil roulant fouille pour trouver de la nourriture.



## ■ Toxicomanie

Le nombre total de drogués en Iran est estimé à environ 3 ou 4 millions. Il n'existe pas de statistiques précises à ce sujet et les chiffres officiellement annoncés sont soupçonnés d'être largement sous-estimés. (Salamatnews.com, 13 février 2018)

### Le visage féminin de la drogue

○ Anoushirvan Mohseni Bandpay, responsable de l'Organisation nationale de protection sociale, a déclaré : « La dépendance à la drogue devient féminine, c'est multiplié par d'autres maux sociaux et augmente les taux de divorce, de crimes et d'autres problèmes. » (Agence Mehr, 13 février 2018)

○ Le nombre de femmes qui entrent dans le cycle de la drogue en Iran a doublé par rapport à il y a dix ans. Mostafa Hadizadeh, secrétaire du Conseil de coordination de la lutte contre les stupéfiants de la province d'Ispahan, a annoncé : « Au cours des dix dernières années, nous avons assisté à des



développements spéciaux dans le domaine de la toxicomanie, y compris à une baisse de l'âge des droguées. » (Agence Fars, 13 novembre 2017)

○ Sur dix drogués, une femme  
Les dernières statistiques officielles montrent que sur 10 drogués en Iran on trouve une femme.  
Le chiffre a été annoncé par Hamidreza Fat'hi, chef du Bureau de la prévention de la toxicomanie au ministère de la Santé. « La part des femmes dans la toxicomanie augmente rapidement. » (Agence IRNA, 5 février 2017)

## ■ Suicide

○ L'Iran occupe le premier rang au Moyen-Orient  
Saïd Madani, chercheur social et criminologue, a déclaré que le taux global de suicides en Iran est le plus élevé du Moyen-Orient.

Il a également dit que les femmes sont plus enclines à se suicider, mais que les hommes commettent plus de suicides mortels. Soulignant que le taux de suicide international moyen est de 8 pour 100 000 personnes, Madani a noté que dans certaines villes d'Iran, la moyenne est beaucoup plus élevée. Par exemple à Masjed-Soleiman, le taux de suicide moyen est de 27,2 et à Kermanschah de 26,2. (Agence IRNA, 21 janvier 2018)

○ 75 suicides de femmes en un an  
Les données compilées par la commission des Femmes du Conseil national de la Résistance iranienne au cours de l'année écoulée indiquent qu'au moins 75 femmes se sont suicidées de mars 2017 à la fin février 2018.

Huit d'entre elles avaient plus de 30 ans et les autres étaient plus jeunes.

○ Une mère de 43 ans avec son bébé de 14 mois dans les bras a sauté d'un immeuble à Chahr-e-Kord, capitale de la province de Chaharmahal-Bakhtiari, dans le centre-sud de l'Iran, le 2 novembre 2017.

○ Dans un autre incident choquant, une femme de 40 ans s'est suicidée avec ses deux enfants, sa fille de 10 ans et son fils de 5 mois, le 25 décembre 2017, à Rezvanshahr, dans le nord de l'Iran. Selon des témoins, la mère a d'abord jeté sa fille du cinquième étage de l'immeuble où elles vivaient. Puis elle a sauté avec son fils de 5 mois. La mère et son fils sont morts sur le coup, tandis que la fille a heurté le toit d'une voiture et a survécu.

○ Arezou Ghobadi s'est pendue à un arbre dans le parc Avir de Sanandaj, capitale de la province du Kurdistan iranien, le 19 octobre 2017. La photo de son corps sans vie suspendu à une branche est devenue virale plusieurs jours de suite sur Internet.

○ Une jeune fille de 18 ans du nom de Sanaz s'est pendue dans un parc de Tabriz le 21 janvier 2018. Sa photo est aussi devenue virale et a choqué le monde entier.



Sanaz, 18 ans, sur cette photo, s'est pendue à un arbre dans un parc de Tabriz, dans la province de l'Azerbaïdjan de l'est, le 11 janvier 2018.

### Le suicide des femmes a augmenté de 66 % en cinq ans

○ Le taux de suicide chez les femmes en Iran a augmenté de 66 % en cinq ans.  
C'est ce qu'a dit un expert en maladies sociales sur le site Khabar Online le 3 novembre 2017. L'article révèle qu'au cours des cinq années allant de 2011 à 2015, le taux de suicide chez les femmes iraniennes a augmenté de 66 %.

### Plus de 16 % des femmes en Iran souffrent de dépression

○ Le secrétaire de l'Association scientifique des psychiatres, Arash Mirabzadeh, a annoncé que 13,5 % de la population iranienne souffraient de dépression.  
Selon des études récentes en Iran, le nombre de femmes déprimées est d'environ 16 % et près de 10 % des hommes seraient aussi déprimés. (Agence ILNA, 19 septembre 2017)

### Trafic des êtres humains

○ L'Iran fait partie des pays qui n'ont pas réussi à lutter contre le trafic des êtres humains.  
Depuis cinq ans, l'Iran est connu pour être une source, un pays de transit et de destination pour les hommes, les femmes et les enfants soumis au trafic sexuel et au travail forcé.  
Un rapport du département d'État américain publié en juin 2017 souligne l'implication de responsables iraniens dans la traite des êtres humains.  
Selon ce rapport, « des Iraniennes à la recherche d'un emploi pour subvenir aux besoins de leur famille en Iran, sont vulnérables au trafic sexuel. Les filles iraniennes âgées de 13 à 17 ans sont ciblées par les trafiquants qui les vendent à l'étranger ; les plus jeunes peuvent être forcées à travailler comme domestiques jusqu'à ce que les trafiquants les considèrent suffisamment âgées pour être soumises au trafic sexuel d'enfants. En 2016, on a signalé une augmentation du nombre de jeunes Iraniennes qui se prostituaient à Dubaï ; certaines pourraient être victimes de la traite des êtres humains. »

Une autre partie du rapport indique que les mariages « temporaires » ou « à court terme » d'une heure à une semaine – à des fins d'exploitation sexuelle et commerciale – seraient en augmentation en Iran. Les réseaux de trafiquants utiliseraient Chiraz, en Iran, comme point de transit pour amener des jeunes filles de la province d'Azerbaïdjan aux Émirats arabes unis à des fins d'exploitation sexuelle et à des fins commerciales. En Iran, les enfants des rues sont très vulnérables à la traite. Des groupes criminels organisés enlèvent ou achètent et forcent les enfants iraniens et migrants, en particulier afghans, à travailler comme mendiants et vendeurs de rue dans les villes, y compris à Téhéran. Ces enfants, qui peuvent n'avoir que trois ans, sont contraints par la violence physique et sexuelle et par la toxicomanie.

## LE SÉISME A AUGMENTÉ LE NOMBRE DE FEMMES ISOLÉES

Quatre mois après le terrible séisme dans l'ouest de l'Iran, les survivants dans la plupart des zones touchées ont à peine assez d'eau, d'électricité ou d'installations sanitaires et la plupart d'entre eux ont passé l'hiver sous des tentes qui n'ont pas pu les protéger du froid. Des milliers de personnes sont mortes dans le tremblement de terre, beaucoup d'autres après le séisme, en l'absence de soins médicaux de base. Puis le froid glacial de l'hiver est venu pour prendre la vie de dizaines d'enfants et de personnes âgées. 30 % du bétail est mort. Comme aucune mesure n'a été prise pour enlever les cadavres et les débris, la zone est devenue extrêmement insalubre. Les structures d'égouts endommagées ont ajouté du sel sur les plaies. Le tremblement de terre a fait de nombreuses veuves et détruit les biens qu'elles possédaient. Selon les médias d'État, une centaine de femmes – estimation prudente – ont perdu leur mari dans le tremblement de terre et sont devenues des parents isolés à la tête de leur foyer. Un député a déclaré au parlement des mollahs qu'au moins 1 000 personnes étaient mortes dans le tremblement de terre, tandis que les habitants locaux disent que des milliers de personnes ont été tuées. (Site Salamat News, 19 novembre 2017)

Un responsable de la santé de Kermanschah a annoncé le décès de 11 femmes enceintes et de 39 enfants d'âge préscolaire dans les zones touchées par le séisme. Ibrahim Shakiba, chef du centre de santé de Kermanschah, a déclaré lors d'une conférence de presse que des femmes étaient mortes à Sarpol-e Zahab. (Agence ISNA, 5 décembre 2017) Dans les deux premiers jours qui ont suivi le tremblement de terre, trois enfants sont morts à cause du froid glacial et à cause de l'incapacité du gouvernement à s'occuper des victimes. Le 24 janvier 2018, les agences de presse ont publié un reportage sur la mort d'une fillette de deux ans à Kermanschah. Sarina est morte le 18

janvier 2018, après avoir attrapé la grippe. Plus de 70 jours après le tremblement de terre, son père a déclaré que les autorités avaient refusé de fournir à sa famille un préfabriqué ou tout autre abri. Sarina est tombée malade et son état s'est aggravé de jour en jour en raison de l'absence d'un abri adéquat. « La fièvre élevée et les crises répétées ont aggravé l'état de Sarina et la clinique de Sarpol-e Zahab n'avait pas de médecin spécialiste. Le 17 janvier, elle a perdu connaissance et nous l'avons emmenée à l'hôpital de la ville, mais ils ne disposaient pas d'installations adéquates et ne pouvaient rien faire pour Sarina. Ils m'ont dit de l'emmenner à l'hôpital de Kermanschah. » Le 18 janvier, Sarina est décédée dans un hôpital de Kermanschah dans les bras de son père.

Le 25 janvier, Noushine Mohammadi, 17 ans, est décédée des suites d'une infection et d'un gonflement du corps à la suite de graves engelures. Noushine était originaire d'un village de Sarpol-e Zahab. De plus, le 26 janvier 2018, les agences de presse ont rapporté la mort d'un bébé de 4 mois Mohammad Seifouri le 13 janvier à cause d'un froid glacial. Son père aussi a dit que leur demande de préfabriqué n'avait pas été acceptée et qu'ils ont dû vivre dans une tente dans le froid. En conséquence, Mohammad a attrapé un mauvais rhume et en l'absence de médecins ou de clinique à proximité, sa maladie s'est intensifiée et il est finalement mort le 13 janvier 2018, pendant qu'il l'emmenait à l'hôpital. (Agence Tasnim, 26 janvier 2018)

Les clips vidéo montraient des scènes poignantes des zones touchées et en disaient beaucoup sur la corruption du régime qui n'a rien fait pour soulager les souffrances de son peuple. Un jeune homme criait : « Ils emportent et vendent les paquets d'aide. S'il y avait un état de droit, ces gens auraient dû être exécutés. Ma femme et mon enfant tremblent de froid dans la rue. » Une victime se lamentait : « Tous nos biens sont sous les débris. Maintenant, ils exigent notre carte d'identité et notre carte nationale pour nous donner de l'aide. Comment vais-je trouver mes documents sous les débris ? » Le quotidien officiel Entekhab écrivait : « L'aide d'urgence arrive dans les villes frappées par le séisme, mais on ne sait pas ce qu'elle devient. » Pendant ce temps, les forces de sécurité ont empêché les gens de porter secours aux habitants de Sarpol-e Zahab et aux villages environnants les plus durement touchés. Elles ont arrêté les camions transportant l'aide, déchargé les tentes et les couvertures, disant qu'elles devaient être distribuées par le Croissant-Rouge.



Les mères pleurent leurs proches après le tremblement de terre. En haut à droite, Sarina, la petite fille de deux ans, et en bas à droite, Mohammad, 4 mois, morts dans le froid de l'hiver de Kermanschah.



women.ncr-iran.org/fr

facebook: CNRI Femmes

twitter: @CNRIFemmes

